

**LE
LIVRET
FEDERAL
2026**



Fédération Française de Ski Nautique et Wakeboard

FFSNW

Editorial du Président

PHILIPPE DELACOUR

PRESIDENT DE LA FFSNW



2025 AURA ETE UNE ANNEE CHARNIERE POUR NOTRE FEDERATION, UNE ANNEE OU NOUS AVONS CHOISI DE REMETTRE LES CLUBS, LES PRATIQUANTS ET LES TERRITOIRES AU CENTRE DE NOTRE ACTION. UNE ANNEE OU NOUS AVONS CONSOLIDE NOS FONDAMENTAUX TOUT EN OUVRANT DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR L'AVENIR DE NOS DISCIPLINES.

NOTRE PRIORITE A ETE SIMPLE : SERVIR, SOUTENIR ET ACCOMPAGNER.

SERVIR LES CLUBS, QUI SONT LE CŒUR BATTANT DE NOTRE FEDERATION.

SOUTENIR LES BENEVOLES, DIRIGEANTS, ENTRAINEURS ET OFFICIELS, DONT L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN PERMET A NOS DISCIPLINES D'EXISTER ET DE SE DEVELOPPER.

ACCOMPAGNER LES PRATIQUANTS, DES PLUS JEUNES AUX PLUS EXPERIMENTES, DANS UN CADRE STRUCTURE, SECURISE ET AMBITIEUX.

EN 2025, NOUS AVONS RENFORCE LA LISIBILITE DE NOS ACTIONS, CLARIFIE NOS DISPOSITIFS D'AIDE, MODERNISE NOS OUTILS ET ENGAGE UN TRAVAIL DE FOND SUR LA COHERENCE DE NOS PRATIQUES SPORTIVES ET ADMINISTRATIVES. CETTE DYNAMIQUE, NOUS L'AVONS VOULUE COLLECTIVE, TRANSPARENTE ET TOURNEE VERS L'EFFICACITE. ELLE S'EST TRADUITE PAR DES ECHANGES PLUS REGULIERS AVEC LES CLUBS, UNE MEILLEURE ARTICULATION AVEC LES LIGUES ET UN PILOTAGE FEDERAL RECENTRE SUR L'ESSENTIEL : LE DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DE NOS DISCIPLINES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.

SUR LE PLAN SPORTIF, NOS ATHLETES ONT UNE NOUVELLE FOIS DEMONTRE LEUR TALENT, LEUR DETERMINATION ET LEUR CAPACITE A PORTER HAUT LES COULEURS DE LA FFSNW. LEURS PERFORMANCES, EN FRANCE COMME A L'INTERNATIONAL, SONT LE REFLET D'UN TRAVAIL EXIGEANT, MENE DANS NOS CLUBS ET NOS STRUCTURES D'ENTRAINEMENT. ELLES SONT AUSSI LE FRUIT D'UNE FILIERE QUE NOUS CONTINUONS DE STRUCTURER, DE PROFESSIONNALISER ET DE SOUTENIR.

2025 A EGALEMENT ETE L'ANNEE D'UN NOUVEAU DIALOGUE AVEC LES STRUCTURES COMMERCIALES. DANS UN CONTEXTE OU LES ATTENTES SOCIETALES EVOLUENT, OU LES MODELES ECONOMIQUES SE TRANSFORMENT, NOUS AVONS AFFIRME NOTRE VOLONTE D'INSCRIRE LA FEDERATION DANS UNE TRAJECTOIRE DURABLE, RESPONSABLE ET OUVERTE. CETTE DEMARCHE S'APPUIE SUR UNE GOUVERNANCE CLARIFIEE, DES OUTILS MODERNISES ET UNE VISION PARTAGEE : FAIRE DE LA FFSNW UNE FEDERATION SOLIDE, LISIBLE ET TOURNEE VERS L'AVENIR.

ENFIN, JE VEUX SALUER L'ENSEMBLE DES FEMMES ET DES HOMMES QUI, CHAQUE JOUR, FONT VIVRE NOS DISCIPLINES. LEUR PASSION, LEUR ENERGIE ET LEUR SENS DU COLLECTIF SONT NOTRE PREMIERE RICHESSE. C'EST GRACE A EUX QUE NOUS AVANÇONS, QUE NOUS INNOVONS ET QUE NOUS PREPARONS SEREINEMENT LES SAISONS A VENIR.

2026 SERA UNE ANNEE DE CONSOLIDATION ET DE PROJECTION. NOUS POURSUIVRONS LE TRAVAIL ENGAGE, AVEC LA MEME EXIGENCE ET LA MEME VOLONTE DE CONSTRUIRE UNE FEDERATION UTILE, EFFICACE ET PROCHE DE SES CLUBS. ENSEMBLE, NOUS CONTINUERONS A FAIRE GRANDIR LE SKI NAUTIQUE, LE WAKEBOARD ET L'ENSEMBLE DE NOS DISCIPLINES, DANS LE RESPECT DE NOS VALEURS ET AVEC L'AMBITION QUI NOUS ANIME.

MERCI A TOUTES ET A TOUS POUR VOTRE ENGAGEMENT.

CONTINUONS A AVANCER, ENSEMBLE.

LE PRESIDENT DE LA FFSNW :

Philippe DELACOUR

LA FEDERATION



Gouvernance

La mobilisation des clubs : un enjeu majeur pour la Fédération.

Développement

Les campagnes de soutiens aux actions des ligues, comités et clubs grâce aux campagnes PSF et dispositifs fédéraux.

Sport

Les compétitions fédérales

- Championnats de France de Ski Nautique
- Championnats de France de Wakeboard Câble
- Championnats de France de Wakeboard Bateau
- Championnats de France de Barefoot
- Championnats de France Interligues
- Championnats de France Wake Surf
- Kid'z to King

L'ORGANIGRAMME FEDERAL

**Président - Bureau Fédéral - Conseil d'Administration - Commissions fédérales -
Assemblée Générale**

Direction Générale

Administratif
Communication
Comptabilité
Évènementiel
Juridique

Direction Technique Nationale

Développement
Formation
Haute Performance
Médical
Suivi socio-professionnel

Régional

12 Ligues régionales

Équipes Technique Régionales, Commission sportive, Référents formation

Interdépartemental

1 Comité Interdépartemental

Départemental

12 Comités départementaux

Local

128 Clubs

L'ASSEMBLEE GENERALE

Le rôle de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale définit, oriente et contrôle la politique Générale de la FFSNW.

L'Assemblée Générale, réunie a minima une fois par an, a pour missions récurrentes d'entendre les différents rapports (d'activités, du Trésorier, de la Direction Technique Nationale), d'approuver les éléments financiers de la Fédération (comptes de l'exercice clos, budget prévisionnel) et tout autre élément qui permettent son fonctionnement.

Tous les quatre ans, l'Assemblée Générale vote pour le renouvellement de ses instances dirigeantes. Vous avez pu le vivre en décembre 2024 complété en 2025 par une élection partielle du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale, et les Clubs qui la composent, jouent un rôle central dans le fonctionnement de la Fédération.

Le rôle des Clubs au sein de l'Assemblée Générale

Les Clubs, par l'intermédiaire de leurs Président(e)s, composent l'Assemblée Générale fédérale. Par leur présence, les clubs expriment leur vision du Projet fédéral au sens large.

Les Clubs, au-delà de valider une politique, contribuent à l'élaboration du projet de la Fédération à laquelle ils appartiennent.

A ce titre, ils peuvent façonner les orientations stratégiques de la Fédération comme une nouvelle gamme de produits fédéraux (licences et licences journées).

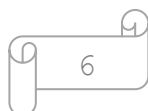
Les Clubs : détenteurs des pouvoirs de vote

Les Clubs disposent des voix correspondant au nombre de licences et licences journées délivrés lors de la saison précédente.

Les Clubs ayant délivré le plus grand nombre de Licences et licences journées pourront d'autant plus faire valoir leur voix lors des votes en Assemblée Générale.

La Fédération calcule chaque année le nombre de voix attribué à chaque Club.

En cas d'absence, un Club pourra donner pouvoir à un autre afin que sa voix soit malgré tout entendue.



50
compétitions
en France

21364
pratiquants (licences
et licences journées)

160
diplômes
délivrés

8
Officiels
formés

198
officiels

128 clubs
affiliés

1
collectivité
partenaire

LE PROJET FEDERAL



PROJET DE PERFORMANCE FÉDÉRAL 2025-2028



Le Projet de Performance Fédéral (PPF) de la FFSNW constitue la formalisation de la stratégie fédérale menant à la haute performance, ainsi que les conditions de sa mise en œuvre opérationnelle.

Le PPF est validé par le ministère en charge des sports par voie d'arrêté, et ce pour une période de 4 ans.

La réussite du sportif, dans toutes ses dimensions, est au cœur du projet. Cette ambition passe, au-delà de ses performances et de leur amélioration, par une attention particulière portée à son double projet, à sa santé (physique et mentale) et à sa reconversion, mais également par une exemplarité de l'encadrement dans l'accompagnement qu'il lui apporte.

Ce document présente dans une première partie le bilan de l'olympiade 2021-2024, ainsi que la stratégie fédérale pour l'olympiade 2025-2028 qui en découle. Dans une seconde partie, il décline la mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie, avec notamment les critères de mise en liste, les conventions entre le sportif de haut niveau et la FFSNW, l'accompagnement socioprofessionnel, les modalités de la surveillance médicale réglementaires, la cartographie des structures et dispositifs...

I - UNE STRATEGIE DE PERFORMANCE QUI DECOULE DU BILAN 2021-2024

1.1 - Le bilan de l'olympiade 2021-2024

1.1.1 - Le bilan des médailles obtenues en Compétitions Internationales de Référence (C.I.R) par disciplines /spécialités et par catégories d'âge

RESULTATS SPORTIFS OLYMPIADE 2021-2024	2021			2022			2023			2024		
	Or	Argent	Bronze	Or	Argent	Bronze	Or	Argent	Bronze	Or	Argent	Bronze
SKI NAUTIQUE												
Championnat du Monde individuel OPEN (SENIOR)			1				1	1				
Championnat d'Europe individuel OPEN (SENIOR)	2	1		3	3	3	4	1	4	3	1	4
Championnat du Monde individuel JEUNES U21		1										
Championnat du Monde individuel JEUNES U17		1	1			1						2
Championnat d'Europe individuel JEUNES U21	2	1	2	6	3		3	5	2	2		
Championnat d'Europe individuel JEUNES U17		3	1		1	3	4	1		3	3	
Championnat d'Europe individuel JEUNES U14	3	1	1	1			1			1		
WAKE BOARD CABLE												

Championnat du Monde individuel OPEN (SENIOR)					1				1		
Championnat du Monde individuel PARA (SENIOR)					1				1		
Championnat d'Europe individuel OPEN (SENIOR)	2	1			1	1		1		1	
Championnat d'Europe individuel PARA (SENIOR)									1		1
Championnat du Monde individuel JEUNES U18											
Championnat du Monde individuel JEUNES U14					1						1
Championnat d'Europe individuel JEUNES U18				1		1	1				1
Championnat d'Europe individuel JEUNES U14					1			2		1	
WAKE SKATE CABLE (fin RHN 2025)											
Championnat du Monde individuel OPEN (SENIOR)				1							
Championnat d'Europe individuel OPEN (SENIOR)						1			1	1	1
Championnat du Monde						1					

individuel JEUNES U18											
Championnat d'Europe individuel JEUNES U18											
WAKE BOARD BATEAU (fin RHN 2025)											
Championnat du Monde individuel OPEN (SENIOR)					1				1		
Championnat d'Europe individuel OPEN (SENIOR)			1					1			
Championnat du Monde individuel JEUNES U17											
Championnat du Monde individuel JEUNES U14											
Championnat d'Europe individuel JEUNES U17		1			1						
Championnat d'Europe individuel JEUNES U14						1			1		
Total titres individuels par an	9		12			15			15		
Total médailles individuelles par an	26		37			34			30		

NB : Les championnats du Monde sont organisés tous les 2 ans selon les disciplines et les catégories.

ANALYSE DES RESULTATS :

- **D'un point de vue individuel :**

- Le plus faible nombre de médailles obtenues en 2021 (29) est lié à la baisse du nombre participants aux Compétitions Internationales de Références (CIR) suite à la pandémie de la COVID.
- Le plus grand nombre de médailles obtenues en 2022 (46) est lié à un retour des effectifs sur l'ensemble des disciplines reconnues de Haut Niveau en 2022, auxquels s'ajoutent les Jeux Mondiaux.
- En 2023 et 2024, l'objectif d'environ 40 médailles est atteint, avec respectivement 42 et 38 médailles.

- **D'un point de vue collectif :**

CLASSEMENT MONDIAL DE LA FRANCE - CATEGORIE OPEN				
	2021	2022	2023	2024
Ski nautique	5	-	3	-

CLASSEMENT EUROPÉEN DE LA FRANCE - CATEGORIE OPEN				
	2021	2022	2023	2024
Ski nautique	3	1	1	1

CLASSEMENT MONDIAL DE LA FRANCE - CATEGORIE OPEN				
	2021	2022	2023	2024
Wakeboard Câble	-	2	-	1

CLASSEMENT EUROPÉEN DE LA FRANCE - CATEGORIE OPEN				
	2021	2022	2023	2024
Wakeboard Câble	2	2	1	1

- L'équipe de France Open de Ski Nautique a retrouvé son leadership européen (N°1 sur les 3 dernières éditions) après une année 2021 décevante (N°3) en l'absence, sur blessures, de ses plus grands pourvoyeurs de médailles. Au niveau mondial, elle retrouve le podium en 2023 avec cette capacité à concurrencer les 2 nations les plus fortes : USA + Canada.
- L'équipe de France Open de Wakeboard Câble a concrétisé sa domination européenne et mondiale en s'imposant devant l'Italie et l'Allemagne en 2023 et

2024. La France obtient sa 5ème étoile. Le deuxième objectif prioritaire est atteint avec le plus grand nombre de médailles individuelles.

1.1.2 - Le bilan sur les sportifs

Le nombre de Médailles obtenues en C.I.R dans les catégories Relèves Ski Nautique et Wakeboard Câble est stable sur la durée de l'olympiade. L'analyse du détail des résultats montre une diminution du nombre féminines en sélection et une baisse du nombre de médailles obtenues chez les plus jeunes féminines.

Les plus forts potentiels et pourvoyeurs de médailles dans les catégories juniors (U17 ski nautique + U18 ski nautique) sont soit directement intégrés dans les sélections opens en raison de leur niveau et de leur potentiel, soit dans une logique de performance à plus long terme qui montre, dans l'analyse des profils, un taux de réussite plus faible au titre et à la médaille internationale.

Les Titres Mondiaux Individuels Opens obtenus au cours de l'olympiade concernent 3 athlètes. Avec les Titres Européens Opens, le nombre d'Athlètes concernés se situent à +/- 10 Athlètes. Ce vivier de sportifs est à étudier dans la possible intégration de convention et de Projet de Performance Individuel qui vise un resserrement de l'Elite afin d'optimiser les moyens humains et financiers mis à disposition par la Fédération. C'est un des buts et des grandes orientations du PPF 2025-2029.

- **Évolution du nombre de sportifs figurant sur les listes ministérielles entre 2021 et 2025 :**

La figure 1 (voir ci-après) montre que le nombre total de SHN est resté stable entre 2021 et 2023, avant de diminuer en 2024 puis de nouveau en 2025, passant ainsi de 32 à 27 SHN.

A noter qu'en 2021, les inscriptions étaient encore régies par les critères du PPF précédent (2017-2021).

L'augmentation du niveau d'exigence pour l'accès à la liste ministérielle, notamment pour les catégories Élite et Relève, opérée en 2021 à la demande de l'ANS, a entraîné une diminution de nos effectifs globaux.

Fig. 1. Graphique présentant l'évolution du nombre de SHN entre 2021 et 2025.

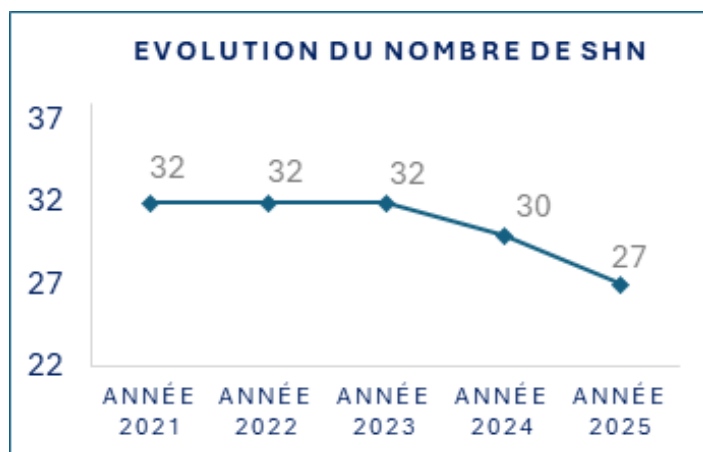


Table 1. Evolution du nombre de sportifs listés par catégorie et discipline entre 2021 et 2025.

Listes ministérielles	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Année 2025	évolution 21 → → 25
Sportifs de Haut Niveau	32	32	32	30	27	-5 (↘)
Par catégorie						
Elite	7	1	3	3	6	-1 (↘)
Senior	10	15	16	16	8	-2 (↘)
Relève	15	16	13	11	13	-2 (↘)
Par discipline						
Ski nautique	20	23	17	17	15	-5 (↘)
Wakeboard	12	9	15	13	12	=
Sportifs Espoirs	18	18	16	16	13	-6 (↘)
Sportifs des Collectifs Nationaux	14	14	8	9	12	-2 (↘)
AJSHN	1	3	1	1	2	+1 (↗)
% de femmes SHN	34,4 %	34,4 %	37,5 %	36,7 %	40,7 %	
% d'hommes SHN	65,6 %	65,6 %	62,5 %	63,3 %	59,3 %	

Catégorie Elite : Le nombre de sportifs classés « Elite » a fortement diminué entre 2021 et 2022, en raison d'un resserrement des critères d'accès à cette catégorie. Toutefois, une reprise a été amorcée dès 2023, grâce à un élargissement des critères. Il est à

noter un pic de sportifs Elite en 2025, grâce au titre de champion du monde open par équipe de wakeboard câble obtenu en 2024.

Catégorie Senior : Entre 2021 et 2024, la catégorie Senior a connu une progression continue. Cette hausse s'explique par un glissement de l'Elite vers la catégorie Senior, mais aussi par l'accession en Senior d'une génération prometteuse issue de la Relève, témoignant de la qualité de l'encadrement assuré par les clubs et des dispositifs d'accompagnement technique de la Fédération.

En 2025, nous observons une forte chute des seniors corrélée au pic chez les Élites en wakeboard câble et à une baisse de nos sportifs Senior en ski nautique (2 SHN en fin de carrière).

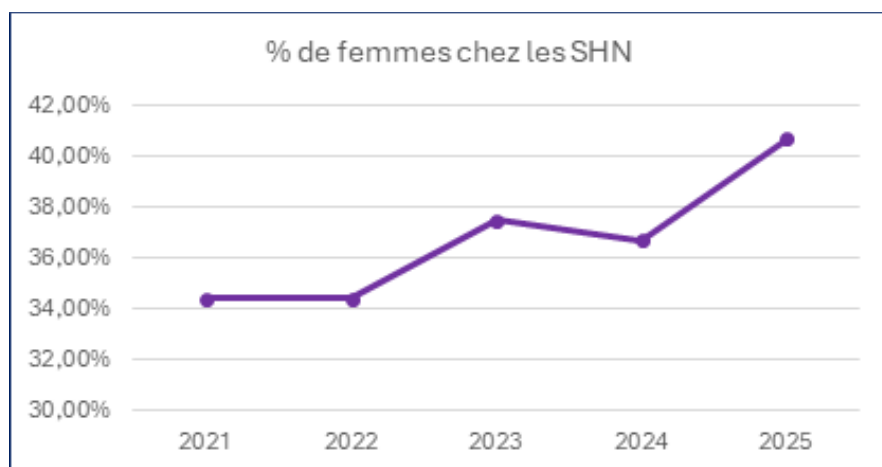
Catégorie Relève : Le nombre de sportifs Relève a légèrement diminué entre 2020 et 2025. Cette diminution s'explique notamment par la suppression de la prise en compte des podiums par équipe dans les championnats d'Europe « jeunes catégories » de ski nautique. Elle reflète également une certaine difficulté à former un nombre plus important de jeunes sportifs à potentiel à la base, comme en témoigne la baisse du nombre de sportifs Espoirs.

Le nombre de SHN pratiquant le ski nautique est en recul continu entre 2021 et 2025, lié à une réduction du vivier dans les jeunes catégories.

Le nombre de SHN pratiquant le wakeboard est stable mais proportionnellement en hausse par rapport au nombre de SHN pratiquant le ski nautique.

Concernant la représentation femmes/hommes, les femmes restent sous-représentées. En revanche, nous constatons une augmentation significative de leur présence au sein des effectifs entre 2021 et 2025 (voir Fig. 2).

Fig. 2. Graphique présentant l'évolution de la proportion de femmes SHN entre 2021 et 2025.



- **Les critères de mise en listes ministérielles**

Les critères de mise en liste du dernier PPF 2021-2024, plus exigeants encore que ceux de l'olympiade précédente, ont eu pour effet de restreindre l'accès aux listes ministérielles à un nombre plus limité de sportifs.

En 2022, la reconnaissance officielle du titre de champion d'Europe permettant à nos sportifs à plus fort potentiel d'accéder à la liste Elite les années sans championnat du monde – années paires pour le ski nautique et impaires pour le wakeboard.

L'accès au statut « Elite » a permis de donner à nos meilleurs skieurs et riders la possibilité de développer des modèles économiques favorables à l'atteinte de résultats de premier plan mondial (via les aides provenant de l'ANS, aides des collectivités territoriales, mécénat, sponsoring, etc...).

Le ski nautique et le wakeboard câble étant des disciplines qui ne se pratiquent pas en hiver en France, les sportifs sont contraints de planifier des stages personnels de longue durée à l'étranger, indispensables à la préparation des CIR, ce qui engendre des coûts particulièrement élevés en transport et en hébergement.

Les critères de mise en liste, corrigés en 2022, peuvent être globalement jugés satisfaisants puisqu'ils ont permis de maintenir nos top athlètes à de très haut niveau de performance mondiale. Ils ont aussi permis une meilleure sécurisation économique de leur projet individuel.

- **Le suivi socio-professionnel des SHN**

Entre 2021 et 2024, le Bureau de la Vie de l'Athlète, chargé de la mission de suivi socioprofessionnel des SHN, a connu une sollicitation croissante, témoignant de la relation de confiance établie avec les sportifs et de la pertinence de son rôle dans l'accompagnement socioprofessionnel.

Caractéristiques du suivi socio-professionnel proposé :

- Une prise en charge assurée par un référent national (Conseiller Technique National (CTN) occupant la fonction de RSSP et de responsable du Bureau de la Vie de l'Athlète) ;
- Un accompagnement régulier et de qualité, rendu possible grâce à un nombre relativement faible de SHN à suivre.

100 % de nos SHN ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé en suivi socioprofessionnel.

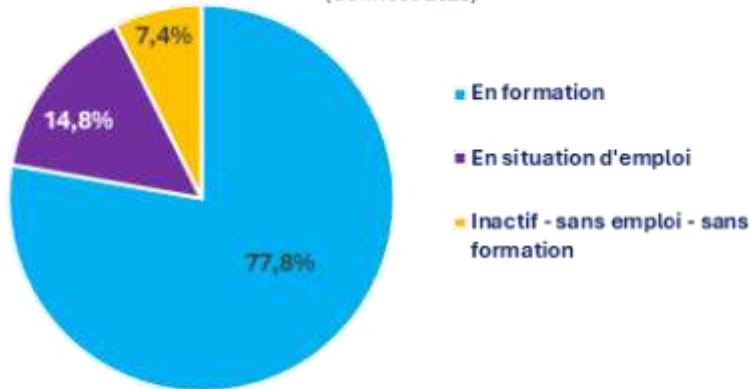
PROFIL DES SHN

Le ski nautique et le wakeboard sont des disciplines sportives faiblement rémunératrices. Les gains issus des compétitions sont limités et ne permettent pas aux athlètes d'assurer un revenu stable ou de vivre exclusivement de leur pratique.

Si quelques athlètes de très haut niveau en wakeboard parviennent à obtenir des contrats de sponsoring ou des partenariats avec des marques privées, cela reste marginal et réservé à une élite internationale. Ces contrats reposent généralement sur des prestations sportives, de l'image ou des actions promotionnelles, sans lien avec la stratégie fédérale sportive.

Dans ce contexte, il est absolument nécessaire de mettre en place un accompagnement en suivi socio-professionnel renforcé pour les SHN, en vue de leur future insertion professionnelle. Voici la typologie des SHN suivis sur le plan socio-professionnel :

Situations socio-professionnelles des SHN
(données 2025)



?

Situations de formation des SHN
(données 2025)



Ces données révèlent une grande diversité de profils. Elles témoignent d'une bonne préparation à l'insertion professionnelle de nos SHN, avec un taux de plus de 75 % de sportifs inscrits dans un parcours de formation.

Plus de 40 % de nos athlètes sont scolarisés dans le secondaire, ce qui reflète une proportion importante de SHN âgés de 18 ans et moins.

4 SHN sont actuellement en emploi, dont 3 en tant que travailleurs indépendants. 2 sportifs, au profil particulier, sont pour l'instant inactifs et sans formation.

Cette diversité de situations impose une approche individualisée et souple dans l'accompagnement des athlètes, en lien avec les objectifs du PPF, afin de favoriser leur double projet : performer sportivement et réussir leur insertion professionnelle.

DISPOSITIF DES EMPLOIS SHN

1 Emploi SHN signé en 2023 ð Bénéficiaire : 1 SHN féminine classée en catégorie « Senior » employée par son club d'appartenance.

DISPOSITIF DE FINANCEMENT AFDAS

Entre 2022 et 2024, un total de **8 SHN** ont bénéficié du dispositif de financement de leur formation à visée professionnelle via l'AFDAS, pour un montant total de **146 082 €** (voir Table 2).

Table 2. Nombre de SHN bénéficiaires du dispositif AFDAS et montant des financements entre 2022 et 2024.

Année	Bénéficiaires	% de bénéficiaires rapporté au nombre total de SHN	Montant total des financements
2022	2	6,5 %	7803 €
2023	6	18,8 %	59 234 €
2024	8	26,7 %	79 044 €

Ce dispositif, arrêté aujourd'hui, a connu une montée en puissance de 2022 à 2024, traduisant une meilleure appropriation par les SHN et une meilleure diffusion de l'information en direction des SHN.

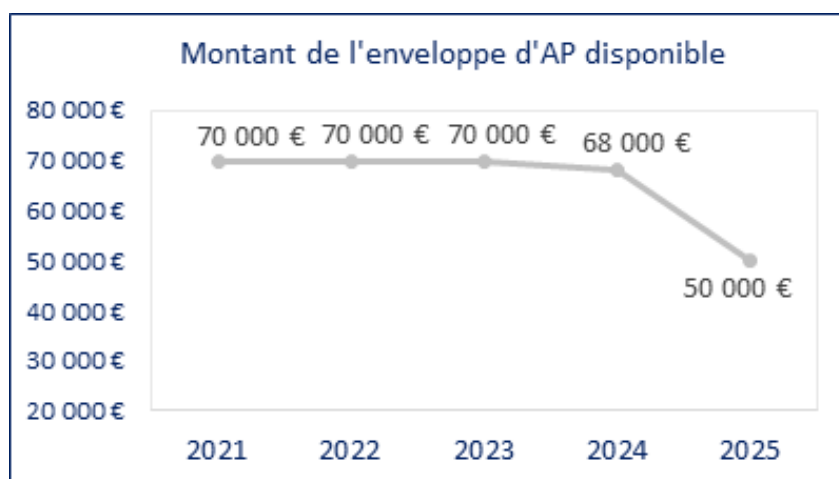
Le dispositif AFDAS répondait à un besoin réel chez les SHN. Sans relais financier équivalent, la conduite du double projet de formation à des fins d'insertion professionnelle et de projet de haute performance sportive est aujourd'hui compromise pour les sportifs les plus précaires.

DISPOSITIF DES AIDES PERSONNALISEES

En 2021, la FFSNW a connu une baisse significative de l'enveloppe d'aides personnalisées accordée par l'Agence Nationale du Sport, passant de 125 000 € en 2020 à 70 000 € en 2021, pour un volume constant de SHN.

Ci-après, sont présentés les montants annuels de l'enveloppe d'aides personnalisées allouée à la FFSNW entre 2021 et 2025.

Fig. 3. Graphique présentant l'évolution de l'enveloppe d'aides personnalisées accordée à la FFSNW entre 2021 et 2025.



La DTN a mobilisé deux types d'aides personnalisées : les aides sociales et le manque à gagner sportif (voir Table 3).

Le manque à gagner employeur n'a pas été sollicité sur cette période, en raison de l'absence de contrats CIP ou CAE. De même, le remboursement des frais de maternité n'a pas été activé, faute de situations éligibles. Les SHN engagés dans des parcours de formation onéreux ont été orientés vers d'autres dispositifs de financement, notamment l'AFDAS, à partir de 2022.

Table. 3. Nombre de SHN ayant bénéficié des aides personnalisées, rubriques d'aides sollicitées et montants alloués entre 2021 et 2024.

	2021	2022	2023	2024
Aides sociales	64 500 €	65 500 €	66 500 €	64 000 €
MAG sportif	5500 €	4500 €	3500 €	4000 €
MAG employeur	0	0	0	0
Remboursement de frais	0	0	0	0
SHN bénéficiaires	26	31	29	27

1.1.2/ Le bilan sur l'encadrement

Les 2 axes prioritaires de la stratégie vers les objectifs de la Haute Performance ont ciblé l'encadrement par :

- La montée en compétence et en autonomie de l'encadrement sanitaire et technique,
- L'augmentation du nombre de jours de vacations pour optimiser le suivi, l'accompagnement, la prophylaxie et la récupération.

Le nombre record de journées est atteint en 2024 avec 283 journées, soit 15% du budget total du Contrat de Haute Performance signé avec l'ANS en 2024. La répartition est de 104 journées de vacations sanitaires et 179 journées de vacations techniques, dont 117 sur la seule discipline wakeboard câble au regard de l'objectif prioritaire en 2024 : les Championnats du Monde de Wakeboard et Para Wakeboard Câble.

ENCADREMENTS DES ÉQUIPES DE FRANCE 2024												
N° FONCTION	DESCRIPTION	SANITAIRE					TECHNIQUE					
		COMEDAT	KARASIMAR	LE PIVELAN	SAVIGNES	DE FLACON	LE PAYS	ROCHERS	LES LACONS	S. LUDINE	LES FOSSE	SATINER
1	ENCADREMENT SANITAIRE						10	10			10	
2	ENCADREMENT TECHNIQUE		10							0		0
3	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
4	ENCADREMENT TECHNIQUE			0			7	0				0
5	ENCADREMENT SANITAIRE											0
6	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
7	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
8	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
9	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
10	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
11	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
12	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
13	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
14	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
15	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
16	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
17	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
18	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
19	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
20	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
21	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
22	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
23	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
24	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
25	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
26	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
27	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
28	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
29	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
30	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
31	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
32	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
33	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
34	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
35	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
36	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
37	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
38	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
39	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
40	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
41	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
42	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
43	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
44	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
45	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
46	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
47	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
48	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
49	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
50	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
51	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
52	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
53	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
54	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
55	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
56	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
57	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
58	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
59	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
60	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
61	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
62	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
63	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
64	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
65	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
66	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
67	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
68	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
69	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
70	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
71	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
72	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
73	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
74	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
75	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
76	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
77	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
78	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
79	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
80	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
81	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
82	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
83	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
84	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
85	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
86	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
87	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
88	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
89	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
90	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
91	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
92	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
93	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
94	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
95	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
96	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
97	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
98	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
99	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
100	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
101	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
102	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
103	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
104	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
105	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
106	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
107	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
108	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
109	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
110	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
111	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
112	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
113	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
114	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
115	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
116	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
117	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
118	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
119	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
120	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
121	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
122	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
123	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
124	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
125	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
126	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
127	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
128	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		0
129	ENCADREMENT SANITAIRE									0		0
130	ENCADREMENT TECHNIQUE									0		

préparation, la prophylaxie et les retours de blessure pour créer les conditions de la performance et dynamiser les équipes d'encadrement.

1.1.3/ Le bilan des structures

Trois structures initialement identifiées à la création du PPF de 2021-24 ne concernaient que la discipline ski nautique. En l'absence de compétences de techniciens reconnus sur ces sites, les sportifs listés n'ont que très peu évolué sur ces structures.

Aucune structure n'a été identifiée en Wakeboard Câble, ce qui constitue un défi majeur et central pour le PPF à venir. La principale difficulté s'explique par le fait que nombre de structures commerciales wakeboard câble ne sont pas liées à une structure affiliée, association sportive active dans la structuration de l'entraînement et l'optimisation de la performance.

Bilan 2021-2024 sur la stratégie dans les Outremer :

2 clubs affiliés avec des sites de pratique dédiés au ski nautique :

- Guadeloupe : pas d'orientation et de pratique de haut niveau. Seul 1 SHN pour une pratique limitée et restreinte sur le temps scolaire.
- La Réunion : structure historique outre-mer, site d'entraînement de SHN référencé, la structure est en difficulté en raison d'événements météorologiques défavorables et à répétition.

1.1.4/ Le bilan en matière d'accompagnement scientifique et de datas

Aucun dispositif n'a été mis en place sur cette thématique lors de cette olympiade par manque de temps et de moyens.

1.2 - La stratégie et les objectifs de résultats pour le cycle 2025-2028

1.2.1- Les compétitions de référence identifiées

Les Compétitions Internationales de Références (C.I.R) sont :

- Annualisées avec 6 Championnats d'Europe :
 - 3 Ski nautique (Relèves U14+U17 ; Espoirs U21 ; Opens)
 - 3 Wakeboard Câble (Relèves U14+U18 ; Opens + Para Wakeboard)
- Tous les 2 ans avec 2 Championnats du Monde :
 - Ski nautique (U17 années paires ; U21 + Opens années Impaires)
 - Wakeboard Câble (toutes catégories et disciplines années paires)

La qualification individuelle aux C.I.R est basée sur les rankings européennes et mondiales. Ces dernières permettent une participation à minima en tant que spécialiste.

Les « Modalités de sélection » (**ANNEXE n°2**), conditions d'accès aux C.I.R, soit en tant qu'athlète « Équipe de France », soit en tant que « Potentiel Equipe de France », soit en tant qu'athlète « Autonome ».

Spécificité du calcul des points par équipe pour chaque discipline :

- En ski nautique, les plus forts potentiels sont sélectionnés en équipe,
- En Wakeboard Câble, le « rideur » et la « rideuse » le (la) mieux classé(e) par discipline et catégorie est comptabilisé pour les points par Équipe sans désignation avant le début de Championnat.

Tous les sportifs inscrits en C.I.R par la FFSNW comme représentant la délégation doivent signer et s'engager à respecter la « Charte Athlète » (**ANNEXE n°3**).

1.2.2 - Les objectifs de résultats pour les 3 disciplines reconnues de haut niveau

Pour l'olympiade 2025-2029, la FFSNW a perdu la reconnaissance de haut niveau (RHN) du Wakeboard bateau et du Wakeskate câble. Elle a obtenu la RHN du Para Wakeboard câble.

Les objectifs de résultats seront présentés selon les 3 disciplines :

- Le Ski Nautique avec 4 épreuves : slalom, figures, saut et combiné,
- Le Wakeboard Câble,
- Le Para Wakeboard Câble.

RESULTATS INDIVIDUELS :

Les objectifs de résultat sont avant tout basés sur le nombre de titres et médailles individuelles dans toutes les disciplines, avec un nombre moyen par saison de 35 médailles.

SKI NAUTIQUE	2025		2026		2027		2028	
	Titres	Podium	Titres	Podium	Titres	Podium	Titres	Podium
CIR								
Championnat du Monde Open	1	2			1	3		
Championnat du Monde U21	1	1			1	2		
Championnat du Monde U17			1	1			1	2

Championnat d'Europe Open	2	4	2	4	3	5	3	5
Championnat d'Europe U21	1	2	1	3	1	3	1	3
Championnat d'Europe U17	1	2	2	3	2	3	2	3

WAKEBOARD CABLE	2025		2026		2027		2028	
CIR	Titres	Podium	Titres	Podium	Titres	Podium	Titres	Podium
Championnat du Monde Open			2	2			2	3
Championnat du Monde Youth (U14/U18)			1	2			1	3
Championnat d'Europe Open	2	4	2	4	2	5	3	6
Championnat d'Europe Youth (U14/U18)	1	2	1	2	2	3	2	4

PARA WAKEBOARD	2025		2026		2027		2028	
CIR	Titres	Podium	Titres	Podium	Titres	Podium	Titres	Podium
Championnat du Monde Open			1	1			1	2
Championnat d'Europe Open	1	1	1	2	1	2	1	2

RESULTATS COLLECTIFS :

Le rang de la France est un objectif secondaire, conformément aux directives ministérielles. Pour autant, il est à noter que ce classement est important dans la culture de la discipline sur le plan international et révélateur de la puissance de la nation. Il dynamise aussi les collectifs de ce sport individuel.

Au vu de la montée en puissance de la concurrence, la FFSNW a pour objectif de rester :

- Leader Européen + Top 3 Mondial en Ski Nautique,
- Leader Européen et Mondial en Wakeboard Câble et Para Wakeboard.

Un accent particulier est mis sur la recherche de parité au niveau des sélections afin de tendre vers une égalité des chances aux médailles à l'horizon 2029.

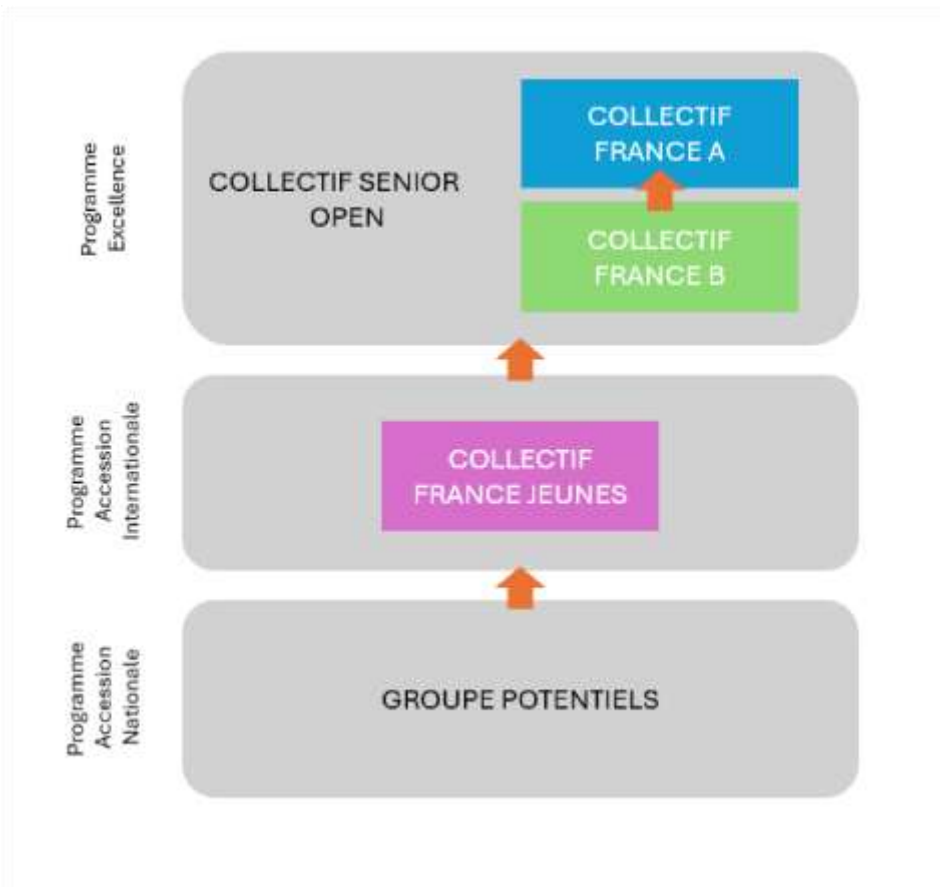
1.2.3 - Les moyens mobilisés

La FFSNW a pour ambition de détecter les meilleurs profils et de les accompagner vers les dispositifs de haut niveau et de haute performance.

Pour ce faire et pour permettre la performance à court, moyen et long terme, la FFSNW met en place un dispositif articulant :

- Le programme d'excellence
- Le programme d'accession internationale
- Le programme d'accession nationale
- La pré-accession (hors PPF)

Les sportifs, en fonction de leurs performances et de leur potentiel, sont identifiés dans 4 groupes différents et répartis comme suit dans les programmes d'excellence et d'accession :



Les Collectifs sont déterminés en même temps que les listes ministérielles et sont constitués pour la saison sportive.

Le nombre de sportifs par collectif peut varier d'une année sur l'autre en fonction des résultats obtenus.

Les collectifs Ski Nautique et Collectifs Wakeboard Câble sont mixtes.

De même, en wakeboard câble, le FFSNW mène une politique inclusive au plus haut niveau. Les athlètes valides et para évoluent ensemble lors des stages et compétitions. Cela contribue à l'ouverture, le partage et la solidarité entre sportifs.

Contrairement à beaucoup d'autres disciplines sportives, notre organisation n'est pas pyramidale car notre vivier reste limité en nombre, surtout en ski nautique. Nous avons un enjeu fort à travailler sur le développement, l'accès à la pratique et la fidélisation pour consolider ce vivier et éviter des "trous" générationnels. En revanche, nous avons un nombre important de très bons sportifs potentiels à l'international. C'est pour cela que nous avons, par exemple, distingué les "titrables" des "médaillables" et resserré les moyens sur les 1ers.

Pour chaque collectif, sont définis des modalités d'accompagnement (financière, technique...) qui peuvent être remises en question annuellement au regard des aides attribuées à la FFSNW par l'ANS via le contrat de performance et l'enveloppe des aides personnalisées.

Les temps forts pour les sportifs :

- **Les entretiens individuels :**

Matérialisés en fin et/ou début de saison avec les plus hauts potentiels, ils sont l'occasion de :

- Faire le bilan et l'analyse de la saison écoulée
- Poser les objectifs sportifs, et les échéances scolaires, universitaires, professionnelles, personnelles (permis de conduire, déménagement...) à court et moyen termes
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour y arriver, et notamment les freins possibles.

Au-delà des moyens financiers potentiellement alloués, la FFNSW s'inscrit comme facilitateur dans le chemin vers la performance.

- **Les Ateliers de la performance :**

Ces regroupements sont organisés en cours de saison, à distance des CIR, et regroupent les qualifiables au CIR. Les plus hauts potentiels (Collectifs France A et France B) bénéficient de 2 regroupements et le collectif France Jeune bénéficie de 1 regroupement par an (*cf 1.2.3.1 - les programme en détail*). Ils consistent en :

- Une partie d'entraînement technique
- Des apports d'expertise en préparation physique, activation, récupération, analyse vidéo et imagerie mentale
- Du suivi médical, animé par la COMED, à des fins prophylactiques et d'optimisation athlétique adaptée à la discipline.

- **Les Stages de Préparation Terminale :**

Dans la mesure du possible, ces regroupements s'effectuent sur les sites des C.I.R afin de se familiariser au plus juste avec les installations, le bio informationnel et les spécificités du site et/ou l'acclimations (hémisphère austral) voire le décalage horaire.

La stratégie de préparation aux CIR sera de plus en plus adaptée aux caractéristiques et au potentiel des athlètes identifiés pour affiner individuellement la stratégie de leur Programme de Performance Individuel. Plutôt qu'une spécialisation stricte, le choix stratégique s'oriente vers une individualisation accrue des objectifs, du calendrier, de l'entraînement, afin que chacun puisse atteindre son plein potentiel et les objectifs fixés. Parmi les compétitions de référence, les championnats du monde sont donc prioritaires, mais avec l'alternance des championnats d'Europe permettent aux quelques sportifs spécialisés d'avoir un objectif annuel et une continuité dans leur préparation. Les autres compétitions intermédiaires (coupes du monde, compétitions à performance ranking homologuées...) sont hiérarchisées en fonction de leur intérêt en lien avec la préparation des championnats du monde et de leur positionnement dans le calendrier.

Le Projet de Performance Individualisé (PPI) :

La Direction Technique Nationale a mis en place depuis plusieurs années, un Contrat Annuel d'Objectifs et de Performance (CAOP, **ANNEXE n°5**) pour tous les sportifs listés Haut Niveau (Élites et Sénior). Ce contrat est destiné à formaliser l'engagement de chacun des sportifs et d'optimiser leur préparation en fonction d'objectifs ciblés validés avec l'entraîneur responsable de son suivi.

L'entretien de présaison permet de déterminer les objectifs sportifs prioritaires en Championnats d'Europe et/ou Championnats du Monde suivant les années.

Le contrat d'objectifs est conclu en début de saison sportive (période hivernale) entre chaque sportif, la DTN et le Président de la FFSNW.

La convention permet de contractualiser la répartition des aides financières en deux parts égales :

- Part fixe à partir du deuxième trimestre de l'année civile,
- Part variable en fin de saison sportive suivant les objectifs réalisés.

L'évolution des contrats d'objectifs doit permettre la prise en compte du niveau et du contexte d'entraînement de chacun, et définir par exemple :

- La part de l'aide financière complémentaire validée par la FFSNW et la DTN sur une partie du budget du contrat de haute performance
- Les objectifs personnels de performance dans les coupes du monde
- Les objectifs secondaires, les compétitions et stages de préparation
- Les objectifs de progression
- Le contexte socio-professionnel
- Les moyens mis en œuvre pour l'entraînement
- Le contrat servira de base à l'accompagnement proposé par le responsable du Collectif France et la DTN

Cette évaluation est utilisée pour la rédaction du contrat de l'année suivante.

Ce document est un outil indispensable pour le suivi des sportifs. Au regard du nombre de sportifs à suivre, les contrats sont validés au fur et à mesure en période hivernale en priorisant d'abord les SHN Élites, Seniors avec la volonté d'élargir le dispositif aux plus forts potentiels du Collectif France B dont les résultats et les potentiels montrent une accession plus précoce à la Haute Performance.

1.2.3.1 - Les programmes



EN SKI NAUTIQUE :

PROGRAMME EXCELLENCE SKI NAUTIQUE : COLLECTIF FRANCE A	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> Collectif France A Skieurs et skieuses majoritairement listés Elite
Sélection	Sur proposition de l'entraîneur national à la DTN
Compétitions de référence	<ul style="list-style-type: none"> Championnat du Monde Open en année impaire Championnats d'Europe Open
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Titre en Championnat du Monde Titre en Championnat d'Europe
Programme	<ul style="list-style-type: none"> 2 "Ateliers de la performance" 1 stage de préparation terminale avant chaque CIR Championnat du Monde Open et d'Europe Open en année paire <ul style="list-style-type: none"> Championnats d'Europe Open Championnat du Monde U21 en année impaire pour les U21 retenus dans le Collectif France A Championnats d'Europe U21 en année paire pour les U21 retenus dans le Collectif France A <ul style="list-style-type: none"> Championnats de France
Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Entretien individuel de début de saison Entretien individuel de bilan de saison (les 2 pouvant être fait ensemble) Suivi longitudinal avec staff personnel (s'il y en a un) tout au long de la saison pour une meilleure articulation du programme à court et moyen terme (compétitions professionnelles notamment) <ul style="list-style-type: none"> Suivi socio professionnel avec un bilan annuel minimum pour assurer la cohérence globale du projet de vie du skieur ou de la skieuse
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> Technique : Entraîneur national et/ou entraîneur diplômé <ul style="list-style-type: none"> Médical : Médecin et/ou kiné Autres (physique, mental...) : à étudier lors de l'entretien individuel
Financement	<i>Les modalités de financement sont arrêtées annuellement</i>
Bilan	A l'issue du stage et la compétition, un compte-rendu sera adressé par l'entraîneur à la Direction Technique Nationale

PROGRAMME EXCELLENCE SKI NAUTIQUE : COLLECTIF FRANCE B

Public cible	<ul style="list-style-type: none"> Collectif France B <p>Skieurs et skieuses majoritairement listés Senior</p>
Sélection	Sur proposition de l'entraîneur national à la DTN
Compétitions de référence	<ul style="list-style-type: none"> Championnat du Monde Open en année impaire Championnats d'Europe Open
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Médaille en Championnat du Monde Médaille en Championnat de France
Programme	<ul style="list-style-type: none"> 2 "Ateliers de la performance" 1 stage de préparation terminale avant chaque CIR Championnat du Monde Open et d'Europe Open en année paire Championnats d'Europe Open
	<ul style="list-style-type: none"> Championnat du Monde U21 en année impaire pour les U21 retenus dans le Collectif France B Championnats d'Europe U21 en année paire pour les U21 retenus dans le Collectif France B <ul style="list-style-type: none"> Championnats de France
Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Entretien individuel de début de saison Entretien individuel de bilan de saison (les 2 pouvant être fait ensemble) Suivi longitudinal avec staff personnel (s'il y en a un) tout au long de la saison pour une meilleure articulation du programme à court et moyen terme (compétitions professionnelles notamment) <ul style="list-style-type: none"> Suivi socio professionnel avec un bilan annuel minimum pour assurer la cohérence globale du projet de vie du skieur ou de la skieuse
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> Technique : Entraîneur national et/ou entraîneur diplômé <ul style="list-style-type: none"> Médical : Médecin et/ou kiné Autres (physique, mental...) : à étudier lors de l'entretien individuel
Financement	<i>Les modalités de financement sont arrêtées annuellement</i>
Bilan	A l'issue du stage et la compétition, un compte-rendu sera adressé par l'entraîneur à la Direction Technique Nationale

PROGRAMME ACCESSION INTERNATIONALE SKI NAUTIQUE : COLLECTIF FRANCE JEUNES

Public cible	<ul style="list-style-type: none"> Collectif France Jeunes <p>Skieurs et skieuses majoritairement listés Relève et Espoir</p>
Sélection	Sur proposition de l'entraîneur national à la DTN
Compétitions de référence	<ul style="list-style-type: none"> Championnat du Monde U21 en année impaire Championnats d'Europe U21

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Podium en catégories U21 • Finale en catégorie Open
Programme	<ul style="list-style-type: none"> • 1 "Ateliers de la performance" • 1 stage de préparation terminale avant chaque CIR • Championnat du Monde U21 en année impaire <ul style="list-style-type: none"> • Championnats d'Europe U21 • Championnats de France
Suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien individuel de début et de fin de saison pour les plus forts potentiels • Suivi socio professionnel avec un bilan annuel minimum pour assurer la cohérence globale du projet de vie du skieur ou de la skieuse
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • Technique : Entraîneur national et/ou entraîneur diplômé • Médical : Médecin et/ou kiné • Autres (physique, mental...) : à étudier si entretien individuel
Financement	<i>Les modalités de financement sont arrêtées annuellement</i>
Bilan	A l'issue du stage et la compétition, un compte-rendu sera adressé par l'entraîneur à la Direction Technique Nationale

PROGRAMME ACCESSION NATIONALE SKI NAUTIQUE GROUPE POTENTIELS

Public cible	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe Potentiels <p>Skieurs et skieuses listés Espoir et Collectif National</p>
Sélection	Sur proposition de l'entraîneur national à la DTN
Compétitions de référence	<ul style="list-style-type: none"> • Championnat du Monde U17 en année paire • Championnats d'Europe U17
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Top 6 en Championnat du Monde U17 • Top 6 en Championnats d'Europe U17
Programme	<ul style="list-style-type: none"> • Championnat du Monde et d'Europe U17 en année paire <ul style="list-style-type: none"> • Championnats d'Europe U17 • Championnats de France
Suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des résultats et de l'évolution sportive • Suivi socio professionnel à la demande
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • Technique : Entraîneur national et/ou entraîneur diplômé • Médical : Médecin et/ou kiné
Financement	<i>Les modalités de financement sont arrêtées annuellement</i>
Bilan	A l'issue du stage et la compétition, un compte-rendu sera adressé par l'entraîneur à la Direction Technique Nationale



PROGRAMME EXCELLENCE WAKEBOARD CABLE et PARAWAKE : COLLECTIF FRANCE A	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> Collectif France A Rideurs et rideuses majoritairement listés Elite
Sélection	Sur proposition de l'entraîneur national à la DTN
Compétitions de référence	<ul style="list-style-type: none"> Championnat du Monde Open en année paire Championnats d'Europe Open Jeux Mondiaux tous les 4 ans
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Titre en Championnat du Monde Open Titre Championnats d'Europe Open Titre aux Jeux Mondiaux
Programme	<ul style="list-style-type: none"> 2 "Ateliers de la performance" 1 stage de préparation terminale avant chaque CIR Championnat du Monde Open en année paire <ul style="list-style-type: none"> Championnats d'Europe Open Championnat du Monde U18 en année impaire pour les U18 retenus dans le Collectif France A Championnats d'Europe U18 en année paire pour les U18 retenus dans le Collectif France A <ul style="list-style-type: none"> Championnats de France
Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Entretien individuel de début de saison Entretien individuel de bilan de saison (les 2 pouvant être fait ensemble) Suivi longitudinal avec staff personnel (s'il y en a un) tout au long de la saison pour une meilleure articulation du programme à court et moyen terme (compétitions professionnelles notamment) <ul style="list-style-type: none"> Suivi socio professionnel avec un bilan annuel minimum pour assurer la cohérence globale du projet de vie du rideur ou de la rideuse
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> Technique : Entraîneur national et/ou entraîneur diplômé <ul style="list-style-type: none"> Médical : Médecin et/ou kiné Autres (physique, mental...) : à étudier lors de l'entretien individuel
Financement	<i>Les modalités de financement sont arrêtées annuellement</i>
Bilan	A l'issue du stage et la compétition, un compte-rendu sera adressé par l'entraîneur à la Direction Technique Nationale

PROGRAMME EXCELLENCE WAKEBOARD CABLE et PARAWAKE : COLLECTIF FRANCE B	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> Collectif France B Rideurs et rideuses majoritairement listés Senior
Sélection	Sur proposition de l'entraîneur national à la DTN
Compétitions de référence	<ul style="list-style-type: none"> Championnat du Monde Open en année paire <ul style="list-style-type: none"> Championnats d'Europe Open Jeux Mondiaux tous les 4 ans
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Podium en Championnat du Monde Open Podium Championnats d'Europe Open
Programme	<ul style="list-style-type: none"> 2 "Ateliers de la performance" 1 stage de préparation terminale avant chaque CIR Championnat du Monde Open et d'Europe Open en année paire <ul style="list-style-type: none"> Championnats d'Europe Open Championnat du Monde U18 en année impaire pour les U18 retenus dans le Collectif France B Championnats d'Europe U18 en année paire pour les U18 retenus dans le Collectif France B <ul style="list-style-type: none"> Championnats de France
Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Entretien individuel de début de saison Entretien individuel de bilan de saison (les 2 pouvant être fait ensemble) Suivi longitudinal avec staff personnel (s'il y en a un) tout au long de la saison pour une meilleure articulation du programme à court et moyen terme (compétitions professionnelles notamment) <ul style="list-style-type: none"> Suivi socio professionnel avec un bilan annuel minimum pour assurer la cohérence globale du projet de vie du rideur ou de la rideuse
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> Technique : Entraîneur national et/ou entraîneur diplômé <ul style="list-style-type: none"> Médical : Médecin et/ou kiné Autres (physique, mental...) : à étudier lors de l'entretien individuel
Financement	<i>Les modalités de financement sont arrêtées annuellement</i>
Bilan	A l'issue du stage et la compétition, un compte-rendu sera adressé par l'entraîneur à la Direction Technique Nationale

**PROGRAMME ACCESSION INTERNATIONALE WAKEBOARD CABLE et
PARAWAKE :
COLLECTIF FRANCE JEUNES**

Public cible	<ul style="list-style-type: none"> Collectif France Jeunes <p>Rideurs et rideuses majoritairement listés Relève et Espoir</p>
Sélection	Sur proposition de l'entraîneur national à la DTN
Compétitions de référence	<ul style="list-style-type: none"> Championnat du Monde U21 en année paire Championnats d'Europe U21
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Podium en catégorie Youth Finale en catégorie Open
Programme	<ul style="list-style-type: none"> 2 "Ateliers de la performance" 1 stage de préparation terminale avant chaque CIR Championnat du Monde U21 en année paire Championnats d'Europe U21 Championnats de France
Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Entretien individuel de début et de fin de saison pour les plus forts potentiels Suivi socio professionnel avec un bilan annuel minimum pour assurer la cohérence globale du projet de vie du rideur ou de la rideuse
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> Technique : Entraîneur national et/ou entraîneur diplômé Médical : Médecin et/ou kiné
	<ul style="list-style-type: none"> Autres (physique, mental...) : à étudier lors de l'entretien individuel
Financement	<i>Les modalités de financement sont arrêtées annuellement</i>
Bilan	A l'issue du stage et la compétition, un compte-rendu sera adressé par l'entraîneur à la Direction Technique Nationale

PROGRAMME ACCESSION NATIONALE WAKEBOARD CABLE et PARAWAKE GROUPE POTENTIELS	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe Potentiels Rideurs et rideuses listés Espoir et Collectif National
Sélection	Sur proposition de l'entraîneur national à la DTN
Compétitions de référence	<ul style="list-style-type: none"> • Championnat du Monde U18 en année impaire • Championnats d'Europe U18
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Top 6 en Championnat du Monde U18 • Top 6 en Championnats d'Europe U18
Programme	<ul style="list-style-type: none"> • Championnat du Monde U18 ou U14 en année impaire • Championnats d'Europe U18 • Championnats de France
Suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des résultats et de l'évolution sportive • Suivi socio professionnel à la demande
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> • Technique : Entraîneur national et/ou entraîneur diplômé • Médical : Médecin et/ou kiné
Financement	<i>Les modalités de financement sont arrêtées annuellement</i>
Bilan	A l'issue du stage et la compétition, un compte-rendu sera adressé par l'entraîneur à la Direction Technique Nationale

LA DETECTION :

La FFSNW n'a pas les ressources en CTS et/ou d'entraîneurs professionnels rémunérés pour la mise en place des programmes de détection à répartir sur le territoire. Cependant, la Direction Technique Nationale structure l'accession au haut niveau en s'appuyant sur les dispositifs scolaires des classes sport-études.

A ses structures « Accession » à la filière Haut Niveau qui fonctionnent sur l'année scolaire, s'ajoutent deux dispositifs coordonnés sur l'ensemble du territoire par la Direction Technique Nationale dans le cadre du projet de développement fédéral :

- Mise en place d'une détection régionale : Réseau de Détection des Espoirs
- Groupes Ligues Performance

Constitués à partir de détections régionales, les meilleurs jeunes régionaux intègrent le groupe Ligue performance pour lequel chaque référent technique identifié par la Direction Technique Nationale est tenu de proposer des stages d'entraînement dont au moins un soutenu techniquement par la FFSNW.

Les structures Centres de Ressources Fédéraux en soutien des élèves en classe sport-études répondent à un cahier des charges, un programme sportif et un calendrier à respecter. La mise en œuvre est soutenue financièrement via le contrat de

développement et le PSF. La Direction Technique Nationale veille au respect des cahiers des charges et participent à l'évaluation des structures et dispositifs de pré-accession au haut niveau.

1.2.3.2 - Les ressources humaines

- Au sein de la **Direction Technique Nationale**, parmi les 6 cadres d'État (CTS et EN), 4 sont impliqués dans le dispositif PPF :
 - DTN : Magali CARLON
 - Directeur de la Performance : Sébastien CANS
 - Référente du Suivi Socio-Professionnel et SMR : Marianne OUDAR
 - Formation des SHN vers les qualifications professionnelles : Styve PERON
- Au sein du **Conseil d'Administration**, 2 élus impliqués dans le dispositif PPF :
 - Monsieur Olivier CONSTANS : Vice-président en charge du haut niveau. Il est membre du comité de sélection des Equipe de France aux CIR.
 - Docteur Amaury d'UTRUY : Médecin fédéral, en charge de la COMED
- Lors des "Ateliers de la Performance", des stages de préparation terminale et des CIR, l'encadrement suivant est mobilisé :
 - **Encadrement technique** : l'entraîneur national et/ou un référent technique, notamment pour le ski nautique relève, le wakeboard câble et parawake
 - **Encadrement médical** : 1 médecin et/ou 1 ou plusieurs kinés

En fonction des besoins, des intervenants à compétences transversales peuvent être mobilisés dans les domaines suivants : préparation physique, préparation mentale, suivi médical, nutrition...

- **Des staffs de haut niveau et qui tendent vers la parité :**

La FFSNW est attentive à la composition des staffs lors des stages et compétitions. A ce titre, il est porté une attention à :

- La mixité des encadrants : à ce jour, la parité au sein de l'encadrement kiné est atteinte. Le recrutement du médecin des équipes de France s'orientera vers une femme pour assurer parité avec le médecin fédéral. L'encadrement technique reste à dominante masculine. Pour y remédier, les efforts de promotion des formations aux métiers d'entraîneurs à destination des femmes sont maintenus, certaines SHN en fin de carrière s'inscrivent dans ce processus et seront accompagnées. C'est un axe important pour le bien-être de nos skieuses et rideuses.
- La montée en compétences des staffs : elle est assurée par le compagnonnage, l'accès aux ressources des CREPS (café des coaches, séminaires, outils...) et les temps de regroupements des encadrants organisés par les FFSNW. C'est un axe stratégique pour répondre aux ambitions de résultats. La montée en compétences et l'autonomie des référents techniques permettra une montée en puissance de leur implication

dans la gestion des budgets, l'organisation logistique et l'animation de l'équipe d'encadrement en CIR.

- **Axe d'amélioration** : L'emploi d'un cadre en wakeboard fédéral permettrait d'améliorer la détection, l'animation et la structuration de la filière d'accès au haut niveau dans les Centres Ressources Fédéraux et plus largement dans toutes les Ligues.

1.2.3.3 - Les structures

Si aucune structure de haut niveau n'est reconnue dans le Projet de Performance Fédéral, la FFSNW veille tout de même à structurer à son réseau, tout en s'adaptant et en venant en complément de **cellules individuelles et nomades**, notamment dans le ski nautique.

La structuration de Centres de Ressources Fédéraux, dont le cahier des charges figure en **ANNEXE n°1**, s'inscrit dans le temps :

- 2026 : 7 CRF reposant sur un découpage du territoire au sud de l'hexagone selon un axe ouest-est sur les ligues Nouvelle Aquitaine, Occitanie, PACA-AURA :
 - 3 sites en Ski Nautique
 - 3 sites en Wakeboard Câble
 - le Centre Technique National d'Expérimentation et de Recherche.
- 2027 : 3 C.R.F Wakeboard sur un axe plus central sur les Ligues : Bretagne/Pays de la Loire, Centre et Bourgogne Franche-Comté.
- Horizon 2028 : 2 C.R.F Wakeboard dans les territoires d'outre-mer (Guadeloupe ou Martinique et La Réunion), pour l'entraînement des sportifs en période hivernale et l'accès et développer l'accès à la pratique sur ces territoires.

L'identification des CRF s'articule également avec la présence de d'établissements CREPS sur le territoire. L'objectif pour la FFSNW est de s'appuyer sur les expertises locales et de pouvoir assurer un suivi de proximité des meilleurs potentiels en fonction de leurs besoins, par exemple en préparation physique, préparation mentale et suivi médical. Des conventions de partenariat sont à l'étude sur l'axe sud.

II – DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA STRATEGIE

2.1 - Les critères de mise en listes ministérielles

• Critères de mise en liste des sportifs : SHN, Espoirs et Collectifs Nationaux

CRITERES D'ACCES SUR LISTE MINISTERIELLE			
Liste « SHN »	ELITE	SENIOR	RELEVE
SKI NAUTIQUE (SN)			
Championnat du monde open individuel	1	2 à 8	
Championnat du monde open par équipe*	1	2 à 4	
Championnat d'Europe open individuel		1 à 3	4 à 8
Championnat du monde U14, U17, U21 individuel			1 à 8
Championnat d'Europe U14, U17, U21 individuel			1 à 3
WAKEBOARD CABLE (WBC)			
Championnat du monde open individuel	1	2 à 3	
Jeux Mondiaux individuel	1	2 à 3	
Championnat d'Europe open individuel		1 à 3	4 à 8
Championnat du monde U14, U18 individuel			1 à 8
Championnat d'Europe U14, U18 individuel			1 à 3
PARA WAKEBOARD (PWB)			
Championnat du monde open individuel	1	2 à 3	
Championnat d'Europe open individuel		1 à 3	4 à 8
Liste "SHN Reconversion"	Peut être inscrit dans la catégorie Reconversion le sportif qui a été inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau dans la catégorie Elite ou qui a été inscrit sur cette liste pendant quatre ans dont trois ans au moins dans la catégorie Senior, qui cesse de remplir les conditions d'inscription dans les catégories Elite, Senior ou Jeune, et qui présente un projet d'insertion professionnelle.		

	Le sportif concerné effectuera sa demande de statut RECONVERSION via le portail FRANCE.SPORT.
Liste « Collectifs nationaux »	Dans les catégories U21 et open en SN, et la catégorie open en WBC et PWB : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Être champion de France dans une épreuve comptant 5 participants au moins <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir réalisé une performance remarquée par la DTN
Liste « Espoirs »	Dans les catégories U14 et U17 en SN, et les catégories U14 et U18 en WBC et PWB : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Être champion de France dans une épreuve comptant 5 participants au moins <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir réalisé une performance remarquée par la DTN

** Pour les critères par équipe, les sportifs doivent avoir contribué aux points du classement de l'équipe.*

• Critères de mise en liste des arbitres et juges sportifs de haut niveau

Pour être inscrit(e) sur la liste des juges et arbitres sportifs de haut niveau dans les disciplines de ski nautique, wakeboard câble et para wakeboard, il faut avoir officié, au cours de l'année, en tant que juge lors d'au moins l'une des compétitions suivantes :

- o Championnats du Monde open
- o Championnats d'Europe open
- o Jeux mondiaux

2.2 - Les relations contractuelles entre la FFSNW et le SHN

2.2.1 - La convention FFSNW/SHN

Une convention FFSNW/SHN est signée chaque année, avant la mise en liste ministérielle, afin de formaliser les engagements réciproques entre la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard et les Sportifs de Haut Niveau.

Durée de validité : **1 an**, correspondant à la période de mise en liste ministérielle, du 1er janvier au 31 décembre.

Voir document en **ANNEXE N°4**.

2.2.2 - Le Contrat Annuel d'Objectifs et de Performance

Outre la convention FFSNW/SHN mentionnée précédemment, les SHN classés en catégorie « ELITE » et « SENIOR » signent chaque année un document intitulé « Contrat Annuel d'Objectifs et de Performance ». Ce document tripartite, engageant le Président de la Fédération, le DTN et le SHN, vise à définir les conditions dans lesquelles la FFSNW s'engage à accompagner financièrement les sportifs signataires dans leur préparation sportive. Ce contrat s'inscrit dans une logique de performance partagée et vise à optimiser les conditions de préparation des sportifs.

Voir document en **ANNEXE n°5**.

2.3 - Les moyens permettant de garantir la formation civique et citoyenne des sportifs
Objectif général : Protéger les sportifs et les former pour devenir des athlètes responsables qui incarnent et relaient les valeurs éthiques et déontologiques de la FFSNW, en faisant preuve d'intégrité et d'exemplarité.

• Programme de formation civique et citoyenne

La FFSNW, à travers notamment son plan de lutte contre les violences et de lutte contre le dopage, s'attache à concevoir et mettre en œuvre un programme de formation civique et citoyenne à destination des sportifs bénéficiaires du PPF.

Ce programme de formation civique et citoyenne abordera les thématiques suivantes :

- Prévention et lutte contre les violences dans le sport (sexuelles, sexistes, verbales, physiques, psychologiques, discriminatoires)
- Education à la citoyenneté et au civisme dans le sport
- Education à la laïcité et aux faits religieux dans le sport
- Prévention et lutte contre le dopage

PROGRAMME DE FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

Publics cibles	Sportifs de haut niveau, sportifs des collectifs France jeunes et senior open France A et France B*, parents des sportifs mineurs
Objectif	100% des sportifs concernés formés, au moins une fois, sur chaque thématique tous les deux ans
Durée	Séquence d'1h à 2h sur la thématique
Modalités	Formation en présentiel de préférence ou en distanciel, supports e-learning
Intervenants	Associations partenaires spécialisées, intervenants experts de la thématique, médecins, CTS
Méthodes	Ateliers participatifs, études de cas, témoignages d'athlètes, supports audiovisuels
Évaluation des connaissances	Quiz de connaissances, mises en situation, attestations de suivi e-learning, etc...

Évaluation du dispositif

Tableau de bord de suivi individualisé des formations par les publics cibles
Evaluation qualitative des formations par questionnaires de satisfaction envoyé aux participants post-formation

* Les sportifs des groupes potentiels seront intégrés progressivement au dispositif, en fonction des ressources humaines et matérielles mobilisables.

La DTN établira chaque année une planification des actions, en fonction du calendrier fédéral, du calendrier des « Ateliers de la performance » et des stages de regroupement qu'elle organise.

• Création d'un label « sportif citoyen FFSNW »

Tout sportif réalisant un parcours complet de formation civique et citoyenne (1 formation suivie dans chacune des 4 thématiques) recevra le **label "sportif citoyen FFSNW"** valorisant sa participation. Ce label prendra la forme d'un diplôme signé par le Président de la FFSNW et le DTN, envoyé numériquement au sportif.

2.4 - L'accompagnement socioprofessionnel

2.4.1 - Le rôle central du Bureau de la Vie de l'Athlète – un enjeu prioritaire

Le Bureau de la Vie de l'Athlète joue un rôle clé en soutenant les SHN dans tous les aspects de leur vie. Il incarne la volonté de la FFSNW de placer l'individu au centre des préoccupations, et de ne laisser personne sur le bord de la route.

En offrant un environnement sécurisé aux SHN, respectueux de leurs droits, attentif à leur santé physique et mentale, ainsi qu'à leur avenir au-delà de leur carrière sportive, ce bureau contribue à créer les conditions favorables à l'atteinte de résultats de haute performance tout en construisant des êtres humains épanouis.

Un Conseiller Technique National (CTN) assure le pilotage, la coordination et la mise en œuvre des actions du Bureau de la Vie de l'Athlète, y compris le Suivi Socio-Professionnel.

2.4.2 - Le Suivi Socio-Professionnel

PUBLIC CIBLE : Le Bureau de la Vie de l'Athlète assure le Suivi Socio-Professionnel de tous les sportifs inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau. Parmi ces derniers, la priorité est donnée aux SHN appartenant aux catégories « Elite » et « Senior ».

Les sportifs inscrits sur les listes ministérielles Espoirs et Collectifs nationaux se voient tous proposés un service d'information, et sur demande, un accompagnement personnalisé. Une attention particulière est portée aux Sportifs des Collectifs Nationaux en situation d'insertion professionnelle, qui sont prioritaires dans l'accès à cet accompagnement.

ORGANISATION :

* Accueil et premier entretien de Situation Socio-Professionnelle :

Chaque nouvel entrant sur liste SHN, se voit proposé un entretien approfondi de situation socioprofessionnelle et de présentation du Bureau de la Vie de l'athlète mené par le CTN responsable du Bureau de la Vie de l'Athlète et Responsable du Suivi Socio-Professionnel (RSSP).

- **Objectif :** Établir un premier contact pour développer le lien de confiance, présenter le Bureau de la Vie de l'Athlète et l'environnement de la DTN, recueillir une situation complète du nouvel entrant sur la liste SHN, repérer ses besoin(s) d'accompagnement ou ses attentes et établir sur un tableau de bord (document de travail du RSSP non partagé avec le sportif) une liste des priorités d'accompagnement, en classant les priorités selon trois niveaux :
 - P1 (Priorité haute)
 - P2 (priorité moyenne)
 - P3 (priorité basse = pas de besoin d'accompagnement particulier pour le moment)
- **Durée : Environ 45 minutes à 1 heure.**
- **Modalités :**
 - En présentiel lors des stages de regroupement ou en distanciel (téléphonique ou visioconférence).
 - Pour les SHN mineurs, présence obligatoire d'un responsable légal ou adulte accompagnateur.
- **Contenu :**
 - Analyse de la situation socio-professionnelle (situation personnelle, situation de formation, de recherche d'emploi, de travail, situation de vie et d'entraînement)
 - Présentation des services du Bureau de la Vie de l'Athlète et des interlocuteurs principaux de la DTN.

* Suivi individualisé et approfondi des situations prioritaires :

- **Responsable du suivi :** Le CTN responsable du Bureau de la Vie de l'Athlète et RSSP.
- **Objectif :** Assurer un accompagnement ciblé et adapté aux besoins spécifiques de chaque SHN selon les niveaux de priorités dégagés ou à la demande des SHN, résoudre les situations-problèmes rencontrées par les SHN.
- **Moyens :**

○ Contacts réguliers et échanges étroits avec le SHN et/ou son responsable légal dans le cas de SHN mineur, par téléphone et/ou emails.

○ Une fiche individuelle de suivi est établie par le RSSP pour suivre les avancées de la situation. Cette fiche n'est pas partagée avec le SHN, c'est un outil de travail du RSSP.

○ Mobilisation du réseau et des personnes ressources.

* Entretiens réguliers d'évaluation des situations :

- **Responsable du suivi :** Le CTN responsable du Bureau de la Vie de l'Athlète et RSSP principalement, ainsi que le Responsable de la Haute

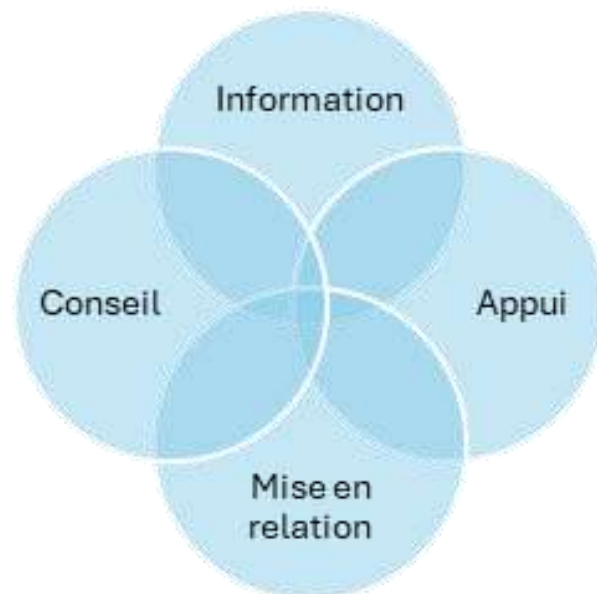
Performance, qui assure un lien de proximité avec les SHN et peut jouer un rôle de lanceur d'alerte auprès du RSSP.

- **Objectif** : Recenser de façon continue les besoins d'accompagnement et être capable de réagir rapidement.
- **Moyens** :
 - o Des entretiens réguliers et intermédiaires, physique ou téléphoniques, sont réalisés auprès de tous les SHN à l'occasion de stages de regroupement, de compétitions ainsi que dans les périodes intermédiaires.

o Le tableau de bord du RSSP et la fiche individuelle de suivi sont mis à jour.

MISSION : La mission de suivi socio-professionnel vise à articuler le projet de haute performance du SHN avec son projet de formation, d'insertion professionnelle ou son emploi, afin d'assurer sa réussite sportive tout en préparant sa reconversion.

Le RSSP est un facilitateur de parcours. Il mobilise quatre fonctions principales pour accompagner au mieux le SHN dans sa scolarité, sa formation, son insertion professionnelle, son emploi, tout en respectant ses choix et envies :



Information : Il s'agit de permettre au SHN de se familiariser avec son environnement, de connaître les dispositifs existants pour faciliter la conduite de son double projet, et de tirer pleinement parti des avantages liés à son statut.

Conseil : Il s'agit d'orienter le SHN, sans jamais imposer.

Appui : Il s'agit d'apporter une aide concrète au SHN.

Mise en relation : Il s'agit de mobiliser un réseau d'acteurs, de services et d'institutions pour solutionner un problème. Le RSSP est en lien étroit et régulier avec les conseillers experts du Pôle Haute Performance de l'Agence Nationale du Sport. Lorsqu'une situation le justifie, le RSSP se met en relation avec les acteurs suivants :

- Maisons Régionales de la Performance,
- Cellules OFIRS,
- Fondation du Sport,
- Collectivités territoriales,

- Rectorats d'académie,
- Établissements scolaires
- Établissements de l'enseignement supérieur,
- Organismes de formation professionnelle,
- Employeurs (lorsque nécessaire).

ACTIONS PRINCIPALES :

- Suivi de la complétude de la base de données du Ministère des Sports (PSQS);
- Promotion de la plate-forme France Sport comme ressource essentielle au SHN ;
- Aide à la recherche de financements (projet d'études ou de formation professionnelle);
- Appui au montage de dossiers de financements ;
- Information sur les aides financières des Collectivités Territoriale et appui auprès de la Collectivité ;
- Accompagnement PARCOURSUP et stratégies d'études post-bac ;
- Assistance à des démarches administratives urgentes (ex : délivrance d'un passeport, visa etc...);
- Assistance à l'aménagement des emplois du temps scolaires, des études ;
- Appui à la résolution de problèmes d'affectation de classe ou de cartographie scolaire ;
- Justification des absences scolaires ou d'études ;
- Aménagement d'épreuves du baccalauréat et d'examens en études supérieures ;
- Information et appui donné aux SHN sur les formations post-bac ou professionnelles aménagées ;
- Promotion des dispositifs d'aides aux sportifs (ex : Pacte de performance, Soutiens ton sportif de la Fondation du Sport, etc...)
- Information sur les dispositifs d'emplois aménagés (CIP/CAE)
- Aide à la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, à la préparation d'entretiens
- Orientation des SHN vers les organismes ressources pour la recherche d'emploi (Mission locale, France Travail, OFIRS...)
- Dialogue avec l'employeur lié aux besoins d'aménagement d'emploi

2.5 - Les modalités de la Surveillance Médicale Réglementaire

Tous les sportifs inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de Haut Niveau (Liste Relève, Senior, Elite ou Reconversion), sur la liste des sportifs Espoirs ou la liste des sportifs des Collectifs Nationaux, sont soumis à une surveillance médicale réglementaire, conformément à l'Article L231-6 du Code du Sport et à l'arrêté du 13 juin 2016.

En complément du socle commun d'examens, la FFSNW a mis en place un examen préventif complémentaire, adapté à l'intensité de ses disciplines sportives reconnues de haut niveau : l'échographie cardiaque.

Liste des examens médicaux à réaliser chaque année :

1/ Un examen médical réalisé par un **médecin du sport comprenant :**

- **Un examen clinique** avec interrogatoire et **examen physique** selon les recommandations de la Société française de médecine de l'exercice du sport ;
- **Un bilan diététique** et des conseils nutritionnels ;
- **Un bilan psychologique** visant à dépister des difficultés psychopathologiques pouvant être liées à la pratique sportive intensive ;
- **La recherche indirecte d'un état de surentraînement via un questionnaire** élaboré selon les recommandations de la Société française de médecine de l'exercice et du sport.

2/ Un électrocardiogramme standardisé de repos

3/ Une échographie cardiaque (réalisée dans les deux mois qui suivent la première inscription sur la liste ministérielle des « sportifs de haut niveau », « espoirs » ou « des collectifs nationaux ». Pour les sportifs de haut niveau, cette échographie cardiaque sera reproduite tous les 3 ans jusqu'à ce que le sportif ait atteint l'âge de 20 ans, puis tous les 5 ans)

Le responsable du bureau de la vie de l'athlète occupant la fonction de Conseiller Technique National assure la coordination administrative de la SMR.

Un médecin membre de la Commission Médicale Nationale de la FFSNW est chargé de coordonner les examens requis dans le cadre de la surveillance médicale.

Après avoir effectué leurs examens médicaux, **les sportifs doivent obligatoirement télétransmettre les résultats via l'outil sécurisé WEB PATIENT ASKAMON**, produit par la société IMSPro®.

Les examens médicaux relatifs à la SMR sont **intégralement pris en charge par la FFSNW**, via le contrat de haute performance, dans la limite des tarifs de la sécurité sociale.

2.6 - Les moyens permettant de garantir la compétence et l'honorabilité de l'encadrement

Dans le contexte ici présent, est entendu par encadrement, l'ensemble des personnels professionnels mobilisés pour accompagner la performance des sportifs placés sous la responsabilité de la FFSNW lors des stages de regroupement et compétitions auxquels ils ont été convoqués :

- **Encadrement technique de la DTN** (Responsable de la Haute Performance, référents techniques de la DTN, entraîneurs et/ou accompagnateurs de la performance convoqués par la DTN)
- **Encadrement médical et paramédical de la FFSNW de terrain** (médecins, kinésithérapeutes, et autres professionnels de santé, membres de la Commission Médicale Nationale (COMED) de la FFSNW, susceptibles d'intervenir auprès des EDF) **Afin de garantir la compétence et l'honorabilité de cet encadrement**, les mesures suivantes sont mises en œuvre :

- **Obligation de qualification professionnelle** : Obligation de disposer des diplômes, titres ou certifications requis pour l'exercice de leurs fonctions respectives.
- **Vérification de l'expérience et compétences** : Sélection des personnels de l'encadrement basée sur l'expérience et les compétences avérées.
- **Vérification systématique de la carte professionnelle des éducateurs sportifs** : Un tableau de bord tenu par le Responsable de la Haute Performance répertorie, pour chaque personnel d'encadrement, les diplômes détenus, les dates de fin de validité des cartes professionnelles afin d'assurer un suivi rigoureux.
- **Vérification systématique de l'honorabilité des encadrants non éducateurs sportifs** : souscription obligatoire d'une licence FFSNW et obligation de soumission au contrôle d'honorabilité via la plateforme **SI Honorabilité** du Ministère des Sports. Cette vérification est une condition *sine qua non* avant toute prise de fonction auprès des sportifs lors de stages ou compétitions organisés par la FFSNW.
- **Remise du guide de l'encadrant** édité par notre association spécialisée partenaire « Colosse aux Pieds d'Argile » à chaque personnel d'encadrement pour protéger les sportifs et les personnels de l'encadrement de toute situation compromettante ou à risque.
- **Engagement écrit au respect des valeurs** : chaque membre de l'encadrement s'engage à signer tout document qui lui est présenté concernant le respect des valeurs défendues par la FFSNW, incluant le respect, la bienveillance, et la lutte contre les violences de tous ordres.
- **Formation continue obligatoire** :
 - Mise en place d'un plan de formation continue thématique adapté aux besoins et fonctions exercées par les professionnels de l'encadrement.
 - Formation obligatoire à la prévention des violences de tous ordres, notamment les violences sexuelles, sexistes, psychologiques et physiques, avec un recyclage régulier (1 formation au minimum tous les 3 ans).
- **Obligation de signalement** : les personnels d'encadrement sont tenus de signaler sans délai, tout comportement ou toute situation déviante à la référente intégrité et référente LVS de la FFSNW.

2.7 - Les moyens permettant de garantir la féminisation de l'encadrement et la réussite des femmes sportives au plus haut niveau

La FFSNW s'engage à inscrire durablement la féminisation de l'encadrement ainsi que l'accompagnement spécifique des sportives engagées dans le PPF, en plaçant la performance, le bien-être et l'égalité, au cœur de son action.

2.7.1 - État des lieux de la féminisation de l'encadrement fédéral - 2021-2024

Le tableau ci-après présente les données de la féminisation de l'encadrement sur la période 2021-2024.

	Niveau de féminisation	Commentaire
Encadrement technique de la DTN	100 % masculin (4 hommes)	Aucune femme dans le staff technique, absence totale de féminisation.
		Ski nautique : grande difficulté à repérer des femmes entraîneurs disponibles pour des déplacements longs Wakeboard : présence d'entraîneurs femmes quasi-inexistante.
Encadrement médical et paramédical de terrain	1 femme vs. 4 hommes médecins 1 femmes vs. 6 hommes kinés	Bien que la présence féminine soit encore faible, des efforts notables sont en cours pour favoriser la féminisation du staff médical et paramédical.
Bureau de la Vie de l'Athlète de la DTN	100 % féminin (1 femme)	
Direction Technique Nationale	100 % féminin (1 femme DTN)	

2.7.2 - Objectifs poursuivis en matière de féminisation et d'accompagnement des sportives à la performance en 2025-2029

La FFSNW se fixe trois objectifs principaux pour améliorer le niveau de féminisation de ses équipes d'encadrement et mieux prendre en compte les spécificités des femmes dans l'entraînement.

OBJECTIF 1 : RENFORCER LA FEMINISATION DE L'ENCADREMENT

- **Identifier, dans chaque discipline, les femmes entraîneurs** sur l'ensemble du territoire, et répertorier leur niveau de qualification
- **Mettre en place un accompagnement individualisé** pour toute femme souhaitant s'orienter vers le métier d'entraîneur, en l'aidant à obtenir les qualifications professionnelles nécessaires
- **Mettre en place des binômes hommes/femmes**, à chaque fois que cela est possible, pour l'encadrement des CIR
- **Renforcer la féminisation de l'encadrement médical et paramédical**, avec pour objectif d'atteindre la parité d'ici 2029
- **Poursuivre la formation des SHN féminines** en activité aux métiers de l'animation et l'entraînement du ski nautique et du wakeboard, dans la continuité des actions menées entre 2021 et 2024

OBJECTIF 2 : METTRE EN PLACE UN ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES SHN FEMININES

- **Développer des modules spécifiques de formation des entraîneurs** (prise en compte des spécificités physiologiques, psychologiques, sociales des femmes dans l'entraînement : cycles hormonaux, nutrition, prévention des blessures, risques psychosociaux, etc...)
- **Instaurer un temps de parole entre sportives et staff d'encadrement** lors des CIR et stages de regroupements.
- **Sensibiliser la COMED à cet enjeu** et étudier les pistes d'accompagnement individualisé
- **Maintien du statut** sur liste des sportives en situation de grossesse
- **Maintien de la part forfaitaire des aides personnalisées** pour les sportives en situation de grossesse
- **Aide aux frais de maternité** pour les sportives en reprise de carrière post-maternité

OBJECTIF 3 : INTEGRER DES PRINCIPES D'EGALITE ET DE BIEN-ÊTRE DANS NOTRE ACCOMPAGNEMENT A LA PERFORMANCE

- **Sensibiliser les encadrants aux enjeux de genre** via des formations continues
- **Garantir** aux SHN **un environnement sécuritaire, respectueux, inclusif et sans discrimination**
- **Mettre en place des questionnaires réguliers** auprès des SHN femmes ou hommes pour recueillir leurs avis sur leur bien-être, la prise en compte de leurs besoins spécifiques et identifier les points d'amélioration.

ANNEXES

ANNEXE n°1 : Le cahier des charges des CRF

ANNEXE n°2 : Les Modalités de sélection

ANNEXE n°3 : La Charte Athlète

ANNEXE n°4 : La Convention FFSNW/SHN

ANNEXE n°5 : Le Contrat Annuel d'Objectifs et de Performance (CAOP)

LE RAPPORT D'ACTIVITE 2026



Le fonctionnement des instances :

Les instances dirigeantes de la Fédération sont au nombre de deux. Il s'agit du Bureau Fédéral composé de huit membres et du Conseil d'Administration composé de vingt membres.

Ces deux instances se réunissent régulièrement afin de prendre les décisions qui permettent à la Fédération de fonctionner. Le Conseil d'Administration se réunit à minima quatre fois par an.

Ainsi en 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises : en janvier, mars, mai, octobre et décembre. Cinq votes électroniques ont également eu lieu en mars, avril, août, décembre.

Le Bureau Fédéral, quant à lui, se réunit toutes les 3 semaines (en 2025) et prend les décisions qui animent quotidiennement la Fédération. Il s'est réuni 16 fois en visioconférence sur cette période et des votes électroniques ont également eu lieu.

La direction fédérale :

La direction fédérale est composée des ressources humaines de la fédération.

La Direction Générale regroupe les services généraux de la Fédération : administratif, communication, comptabilité, évènementiel et juridique.

C'est un total de cinq salariés qui, quotidiennement au siège fédéral, œuvrent au bon fonctionnement de la Fédération.

La direction technique nationale :

La Direction Technique Nationale constitue le cœur de l'activité de la Fédération en regroupant les différentes composantes de son objet social : le sport avec la gestion des différentes disciplines et notamment les disciplines de haut niveau, le développement des pratique comprenant notamment la mise en œuvre de dispositifs visant à la réduction des inégalités d'accès à la pratique, le suivi socio professionnel et médical des sportifs de haut niveau et la formation de l'ensemble des acteurs de nos disciplines : encadrants, dirigeants et officiels notamment.

LE RAPPORT DES COMMISSIONS



Statistiques Licences

Saisons	2022	2023	2024	2025	2026
	Saison N-4	Saison N-3	Saison N-2	Saison N-1	Saison N
Nombre de clubs	129	127	121	127	77
Nombres de licences*	21990	22579	20263	21364	714

*un même individu pouvant souscrire plusieurs licences à la journée, le nombre de licenciés est différent du nombre de licences

Statistiques

	Catégorie d'âge	Total licences			
		Hommes	%	Femmes	%
2022	< 11	1575	56,63%	1206	43,37%
	11 à 14	2062	57,20%	1543	42,80%
	15 à 19	1810	60,17%	1198	39,83%
	>19	8612	68,37%	3984	31,63%
	Totaux	14059	63,93%	7931	36,07%
2023	< 11	1340	55,51%	1074	44,49%
	11 à 14	1947	58,89%	1359	41,11%
	15 à 19	1951	58,75%	1370	41,25%
	>19	9436	69,70%	4102	30,30%
	Totaux	14674	64,99%	7905	35,01%
2024	< 11	1517	57,92%	1102	42,08%
	11 à 14	2119	60,93%	1359	39,07%
	15 à 19	2071	63,86%	1172	36,14%
	>19	7550	69,12%	3373	30,88%
	Totaux	13824	64,71%	7540	35,29%
2025	< 11	1747	12.64%	1420	18.83%
	11 à 14	2023	14.63%	1380	18.30%
	15 à 19	1636	11.83%	944	12.52%
	>19	8418	60.89%	3796	50.34%
	Totaux	13824	64.71%	7540	35.29%
2026	< 11	12	2.49%	8	3.33%
	11 à 14	30	6.22%	28	11.67%
	15 à 19	29	6.02%	16	6.67%
	>19	411	85.27%	188	78.33%
	Totaux	482	66.76%	240	33.24%

	Licence fédérale				Extension compétition				Licences première année	Licence journée
	Enfant :	Jeune :	Adulte :	Total :	Nationale :	Internationale :	Equipe de France :	Total :		
2022	405	1079	3460	4960	186	172	61	419	4641	12405
2023	407	1066	3594	5067	189	164	403	4173	4173	13339

								50				
2024	Licence fédérale				Extension compétition				Licences première année	Licence journée		
	Enfant :	Jeune :	Adulte :	Total :	Nationale :	Internationale :	Equipe de France :	Total :	3103	12465		
	296	1010	3389	4695	237	161	62	460				
2025	Licence fédérale				Extension compétition				Licences première année	Licence journée		
	Enfant :	Jeune :	Adulte :	Total :	Nationale :	Internationale :	Equipe de France :	Total :	3632	12975		
	306	922	3529	4757	251	162	56	469				
2026	Licence fédérale				Extension compétition				Licences première année	Licence journée		
	Enfant :	Jeune :	Adulte :	Total :	Nationale :	Internationale :	Equipe de France :	Total :	8	0		
	14	62	582	658	33	40	20	93				

catégorie d'âge	licence adhérent				lic.découverte				lic.journée			
	H	%	F	%	H	%	F	%		%	F	%
< 11	216	53,87%	185	46,13%	473	54,68%	392	45,32%	475	55,04%	388	44,96%
11 à 14	356	55,89%	281	44,11%	479	54,31%	403	45,69%	651	57,71%	477	42,29%
15 à 19	357	62,74%	212	37,26%	311	54,75%	257	45,25%	528	57,58%	389	42,42%
>19	2250	69,19%	1002	30,81%	822	56,11%	643	43,89%	1290	65,25%	687	34,75%
Totaux	3179	65,42%	1680	34,58%	2085	55,16%	1695	44,84%	2944	60,27%	1941	39,73%
< 11	239	59,01%	166	40,99%	661	53,31%	579	46,69%	675	59,42%	461	40,58%
11 à 14	312	57,56%	230	42,44%	644	57,65%	473	42,35%	1106	56,83%	840	43,17%
15 à 19	391	63,68%	223	36,32%	311	56,96%	235	43,04%	1108	59,96%	740	40,04%
>19	2363	69,85%	1020	30,15%	1028	59,15%	710	40,85%	5221	69,85%	2254	30,15%
Totaux	3305	66,85%	1639	33,15%	2644	56,97%	1997	43,03%	8110	65,38%	4295	34,62%
< 11	229	56,27%	178	43,73%	569	54,35%	478	45,65%	542	56,46%	418	43,54%
11 à 14	322	57,40%	239	42,60%	451	53,88%	386	46,12%	1174	61,53%	734	38,47%
15 à 19	376	63,51%	216	36,49%	344	48,31%	368	51,69%	1231	61,03%	786	38,97%
>19	2462	70,20%	1045	29,80%	936	59,35%	641	40,65%	6038	71,42%	2416	28,58%

	Totaux	3389	66,88%	1678	33,12%	2300	55,12%	1873	44,88%	8985	67,36%	4354	32,64%
2024	< 11	168	56,76%	128	43,24%	440	54,79%	363	45,21%	909	59,80%	611	40,20%
	11 à 14	299	57,83%	218	42,17%	391	57,93%	284	42,07%	1429	62,51%	857	37,49%
	15 à 19	350	62,39%	211	37,61%	195	55,71%	155	44,29%	1526	65,44%	806	34,56%
	>19	2322	69,92%	999	30,08%	778	61,02%	497	38,98%	4450	70,33%	1877	29,67%
	Totaux	3139	66,86%	1556	33,14%	1804	58,14%	1299	41,86%	8314	66,70%	4151	33,30%
2025	< 11	213	6,62%	173	11,25%	580	28,71%	492	30,52%	954	11,11%	755	17,20%
	11 à 14	325	10,10%	214	13,91%	429	21,24%	358	22,21%	1269	14,78%	808	18,41%

Les clubs

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Clubs affiliés	143	141	131	127	129	127	121	128	77



FEDERATION FRANÇAISE DE SKI NAUTIQUE ET WAKEBOARD

MEMBRES DU BUREAU 2024-2028

BUREAU FÉDÉRAL



Annie COITOU
Secrétaire Générale



Philippe DELACOUR
Président



Clémence BUISAN
Trésorière



Marie-Lou MOULANIER
Représentante des sportifs de Haut Niveau



François BERLAND
Vice-président



Olivier CONSTANS
Vice-président



Delphine LE SAUSSE
Vice-présidente



Jérémy NADAL
Représentant des Sports de Haut Niveau



Ludovic DINE
Administrateur



Richard IMBERT
Administrateur



Martin DELACOUR
Administrateur



Laura JAUBERT
Administratrice



Corinne GRILLET-AUBERT
Administratrice



Xavier GARNIER
Administrateur



Stéphanie L'HOMME
Représentant des juges et entraîneurs



Corinne ALESSANDRINI
Administratrice



Florence ESCOLANO-LANCIEN
Administratrice



Francine LION
Représentante des juges et entraîneurs



Virginie SOURTY
Administratrice



Amaury D'UTRUY
Médecin fédéral

CONSEIL D'ADMINISTRATION



EQUIPE DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE



EQUIPE DE LA DIRECTION GENERALE



DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE Rapport d'activité 2025

Ce rapport 2025 s'articule autour des 3 grandes missions portées par la Direction Technique Nationale :

- La mission Haut Niveau
- La mission Développement
- La mission Formation

Il relate les actions menées, les résultats obtenus et les perspectives 2026.

1/ Les éléments de contexte : les dossiers stratégiques et politiques



Rapport de madame Magali Carlon,
Directrice Technique Nationale (DTN)

L'année 2025 a été marquée par :

- L'arrivée d'une équipe dirigeante fortement renouvelée même si elle s'inscrit dans la continuité de la précédente mandature
- La restructuration du Projet Fédéral au regard du bilan de la précédente olympiade et des priorités poursuivies par la nouvelle équipe
- La nomination d'une nouvelle Directrice Technique Nationale au 1^{er} juillet 2025
- L'entrée dans un nouvelle olympiade avec le cadrage administratif que cela induit et la renégociation des moyens associés

En effet, après plusieurs mois sans directeur technique national, nous avons dû œuvrer dans l'urgence pour répondre aux échéances ministérielles qui permettent d'assurer le déploiement de la politique fédérale :

- La réécriture du **Contrat de Délégation**
- La réécriture du **Projet de Performance Fédéral** (PPF) qui définit la stratégie Haut Niveau de la Fédération, suite à la perte de la reconnaissance de haut niveau du wakeboard bateau et du wakeskate, et à l'obtention de la reconnaissance du para wakeboard câble.
- Le bilan du **Contrat de Performance Durable** (CPD) financé par l'Agence Nationale du Sport (ANS) sur l'olympiade 2021-2024 et la rédaction du Contrat de Performance Durable (CPD) pour l'olympiade 2025-2028
- Le bilan du **Contrat de Développement** (CD) financé par l'Agence Nationale du Sport (ANS) sur l'olympiade 2021-2024 et la rédaction du Contrat de Développement (CD) pour l'olympiade 2025-2028
- La négociation de la stratégie en **Ressources Humaines**

Autant de dossiers stratégiques qui permettent de contractualiser les objectifs et plans d'actions de la fédération, et de mobiliser les moyens financiers et en ressources humaines afférents.

La Direction Technique Nationale a été force de proposition pour décliner les plans d'action autour des 5 axes du Projet Fédéral :

- **AXE 1 : Développer la pratique pour tous du ski nautique et du wakeboard pour tous**

>> OBJECTIFS GENERAUX :

- Améliorer l'accessibilité et diversifier les pratiques pour les jeunes, les femmes et les personnes en situation de handicap avec des offres inclusives et des événements adaptés.
- Favoriser l'accès à la compétition pour tous niveaux afin d'attirer de nouveaux pratiquants et de valoriser la performance.

- **AXE 2 : Atteindre la plus haute performance**

>> OBJECTIFS GENERAUX :

- Défendre les titres mondiaux et consolider la domination européenne.
- Accompagner les sportifs de haut niveau dans leur projet de vie global

La stratégie de Haute Performance est détaillée dans le Plan de Performance Fédéral (P.P.F).

- **AXE 3 : Favoriser la formation et la professionnalisation**

>> OBJECTIFS GENERAUX :

- Maintenir la certification Qualiopi
- Assurer la montée en compétences du réseau fédéral au service du développement des disciplines et du Haut Niveau et s'adapter aux besoins
- Développer 3 axes de formation :
 - Promouvoir les formations et les métiers d'encadrants
 - Développer l'offre de formation à destination des dirigeants, des élus, des licenciés et des employés de la Fédération
 - Renforcer et renouveler les effectifs d'officiels

- **AXE 4 : Être une Fédération au service des territoires, clubs et pratiquants**

>> OBJECTIFS GENERAUX :

- Développer le réseau fédéral
- Augmenter le nombre de licences et de titres délivrés
- Améliorer la qualité de l'accompagnement des associations et structures commerciales

- **AXE 5 : Être une Fédération Verte, Responsable et Ethique**

>> OBJECTIFS GENERAUX :

- Porter les politiques publiques contractualisées au travers de la délégation
- Sécuriser les pratiques et les acteurs
- Contribuer à la sobriété de la pratique pour assurer sa pérennisation

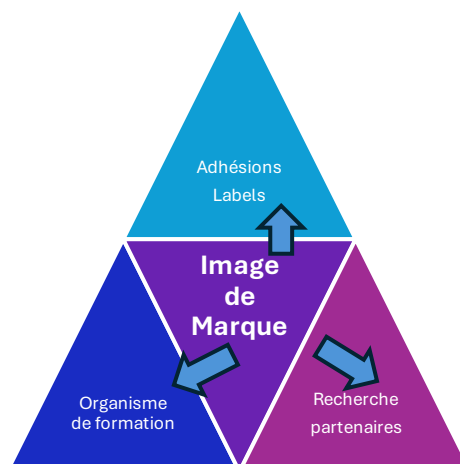
Elle a proposé les objectifs à atteindre, les actions à déployer et les moyens à mettre en œuvre.

Elle a également contribué aux réflexions sur l'évolution du modèle économique de la fédération au travers :

- La rénovation du système d'adhésion à la FFSNW incluant les structures commerciales (l'affiliation et l'agrément), du système de reconnaissance qualité (les labels) et du système de licences
- La stratégie de recherche de partenaires

- Le développement de l'organisme de formation

Ces 3 axes ont reposé sur un préalable, celui de la rénovation de la **stratégie de marque** de la FFSNW et la communication au sens large.



L'enjeu est de faire évoluer le modèle économique de la FFSNW pour réduire la dépendance aux subventions et trouver/développer de nouvelles sources de financement.

RESULTATS :

- La FFSNW s'est vu confortée dans sa délégation des disciplines déjà accordées et a obtenu la **délégation du wakesurf** par arrêté ministériel du 22/12/2025
- Le Projet de Performance Fédéral a été validé en décembre 2025 : <https://www.ffsnw.fr/haut-niveau/ppf/> ; et les modalités de sélection aux CIR ont été précisées pour plus de transparence :
- **Légère baisse de 2% du Contrat de Performance Durable**, soit 355 000€ par an
- **Augmentation de 6% du Contrat de Développement**, soit 217 600 € en 2025 et 229 600€ les années suivantes
- Maintien du Contrat Cadres : **6 CTS** placés auprès de la FFSNW, soit une valorisation de 546 990€ /an
- Maintien de l'**Emploi Sportif Qualifié (ESQ) « Parasport »**, soit une aide de 17 600€ par an
- Obtention de l'**Emploi Sportif Qualifié (ESQ) « Professionnalisation »**, soit une aide de 12 000€ par an

Désormais la FFSNW dispose de tous les ingrédients nécessaires à sa transformation :

- **Des ambitions politiques portées par une équipe d'élus engagée et motivée**
- **Des expertises stratégiques et techniques assurées par les cadres et les salariés**
- **Une image de marque à la hauteur de la beauté des disciplines : moderne, attractive et performante**
- **Des moyens, contenus certes, mais qui vont amener à faire preuve de créativité et d'innovation**

2/ La mission HAUT NIVEAU

2.1/ Les résultats sportifs et actions menées



Rapport de monsieur Sébastien CANS,
Entraîneur National (EN), Directeur de la Haute Performance

La FFSNW a été présente sur 8 Compétitions Internationales de Références :

- 5 Championnats d'Europe : 3 en Ski Nautique + 2 en Wakeboard Câble,
- 2 Championnats du Monde de Ski Nautique ESPOIRS + OPENS,
- Jeux Mondiaux Wakeboard Câble.

RESULTATS :

FFSNW		TABLEAU MÉDAILLES CIR 2025			FFSNW		
C.J.R	Dates & Lieu	Podium					
		1.	2.	3.			
SKI NAUTIQUE							
Championnats d'EUROPE YOUTH							
U17 Slalom Dames	16-20/07 Sesia ESPAGNE		Méline MOREL				
U17 Slalom Messieurs		Matteo GEORGES					
U17 Figures Dames					Méline MOREL		
U17 Figures Messieurs		Axel GARCIA				Méline MOREL	
U17 Combiné Dames						Méline MOREL	
U17 Combiné Messieurs			Axel GARCIA				
Résultats Equipe U14				FRANCE			
Résultats Equipe U17				FRANCE			
Résultats Equipe U14+U17			FRANCE				
Championnats d'EUROPE U21							
U21 Slalom Messieurs	18-22/08 Wiener AUTRICHE	Benjamin SOUCI					
Championnats d'EUROPE OPENS							
Open Saut Dames	3-9/08 Steyrregg AUTRICHE				Inès ANGUENOT		
Open Slalom Messieurs					Sacha DESCUNS		
Open Saut Messieurs					Louis DUPLAN-FRIBOURG		
Open Combiné Messieurs				Louis DUPLAN-FRIBOURG		Poi DUPLAN-FRIBOURG	
Résultat Equipe			FRANCE				
Championnats du MONDE U21							
U21 Saut Messieurs	28/07 - 3/08 Calgary CANADA	Antoine MORIN					
Championnats du MONDE OPENS							
Open Combiné Messieurs	24-31/08 Recoite Italia		Louis DUPLAN-FRIBOURG				
Résultat Equipe					FRANCE		
WAKEBOARD & WAKESKATE CÂBLE							
Championnats d'EUROPE YOUTH							
U18 Wakeboard Dames	18-23/08 Sosnowiek POLOGNE		Eva RIVERRE				
Championnats d'EUROPE OPENS							
Para Wakeboard Dames	8-13/09 Riel Allemagne		Moïse BIDAULT				
Para Wakeboard Messieurs		Guillaume CHAPELLE					
Résultat Equipe				FRANCE			
Jeux MONDIAUX							
Open Wakeboard Messieurs	7-17/08 Shengdu CHINE	Loïc DESCHAUX					
Total Médailles CIR 2025 disciplines et catégories HN :		7	18	7	24		
<small>FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI NAUTIQUE & DE WAKEBOARD Parc de l'Éclairie - 800 Paris - Val-de-Marne, Seine République France Nord, 94500 Charenty-le-Roy FFSNW Parc de l'Éclairie - 800 Paris - Val-de-Marne - France Nord, Charenty-le-Roy 94500 CHARENTY-LE-ROY T. +33 (0)1 53 25 19 19 - F. +33 (0)1 53 25 19 40 - E. ffnsw@ffsnw.fr - W. www.ffsnw.fr - @ffsnw 886477 - INRA 714 048 00050 - APE 9513 2</small>							

Résultats individuels : 18 médailles

- 6 Titres = 2 Mondiaux (Loïc DESCHAUX et Antoine MORIN en U21) + 4 Titres Européens,
- 6 Médailles d'Argent dont 1 Mondiale OPENS (Louis DUPLAN-FRIBOURG),
- 6 Médailles de Bronze.

Résultats Équipes : 6 médailles

- 1 Titre Européen en Ski Nautique OPENS,
- 4 Médailles d'Argent dont 2^{ème} Rang Européen en OPEN et PARA-WAKEBOARD Câble,
- 1 Médaille de Bronze : 3^{ème} Rang Mondial OPENS Ski Nautique.

Comparatif Nombre de Médailles				
	2022	2023	2024	2025
Nombre Total Médailles	46	42	38	24

La baisse du nombre de médailles en 2025 est liée à une évolution du mode de comptabilisation compte :

- Les médailles individuelles en Wakeskate et Wakeboard Bateau ne sont plus comptabilisées en raison de la fin de la Reconnaissance de Haut Niveau (RHN) de ces disciplines
- Les médailles par Équipe ne sont plus comptabilisées dans le bilan et les sportifs ne pourront plus accéder aux listes, selon les orientations ministérielles :
 - Haut Niveau (Élites, Séniors et Relèves)
 - Ministérielles (Espoirs) (Collectifs Nationaux uniquement sur résultats Nationaux).

Créer les conditions de la Performance c'est une dynamique collective pour des sports individuels qui fonctionne en « Équipe de France ». Le respect des recommandations de l'ANS visant à rationaliser les moyens vers les Athlètes de la Haute Performance c'est aussi, à la FFSNW, la possibilité d'intégrer des jeunes talents en sélections et l'acceptation d'un statut sportif acquis par maturité tardives dont leur rôle est important dans le fonctionnement du Collectif.

ACTIONS MENEES :

L'accompagnement en Compétitions Internationales de Référence (CIR), les « Ateliers de la Performance » et l'encadrement sont comptabilisés selon le nombre de journées suivant :

	Ski Nautique	Wakeboard	Total
« Les Ateliers de la Performance »	22	16	38
C.I.R (Prépa. Terminale + Championnat)	45	22	67
Encadrement Technique	28	33	61
Encadrement Médical	43	29	72
Total (nb journées)	138	100	238

- « Les Ateliers de la Performance » et « Prépa. Terminale » : la différence du nombre de jours s'explique par un choix stratégique donnant la priorité jours d'entraînements sur site des CIR.
- La différence du nombre en C.I.R par disciplines s'expliquent par le calendrier international avec des Championnats du Monde tous les 2 ans. En 2025, 2 Championnats du Monde en Ski Nautique, Pas de Mondiaux en Câble
- L'encadrement (Technique 138j.+ Médical 100j.) concerne uniquement les vacataires (hors C.T.N) rémunérés équitablement à la journée = 238 journées en 2025.
- En 2025, selon les recommandations ANS, les contrats d'Aides Individuelles à la Préparation sont mis en place pour 4 Tops Athlètes.
- L'encadrement médical est déséquilibré entre les disciplines en raison du calendrier international et du nombre de CIR entre Ski Nautique et Wakeboard Câble. Ce ratio était inversé

en 2024 avec un nombre de journées de vacances médicales qui intégrait la présence d'un médecin. Les vacances médicales de 2025 concernent uniquement des kinésithérapeutes.

- La volonté de la FFSNW et de la DTN vise un accompagnement plus individualisé dans tous les domaines de la composante de la performance (physique, prophylactique, mentale) et une montée en compétences de l'encadrement des Équipes de France.
- L'arrivée d'une nouvelle Directrice Technique Nationale nommée au 1/07/2025 a permis, entre autres choses, la finalisation du Projet de Performance Fédéral (PPF) pour la prochaine olympiade avec des objectifs ciblés de 2026 à 2029. Sont définis :
 - La stratégie fédérale menant à la haute performance,
 - Responsabilité de l'encadrement,
 - Réussite sportive et suivi du double-projet,
 - Règles de sélections pour les Compétitions Internationales de Références suivant le niveau de Médailles Européen et Mondial pour les disciplines de Haut-Niveau.

2.2/ Le Bureau de la vie de l'athlète



Rapport de madame Marianne OUDAR,
Conseillère Technique Nationale (CTN), Responsable du BVA, Référente nationale de la lutte contre les violences, Référence Nationale de la lutte contre le dopage

Présentation générale du Bureau de la Vie de l'Athlète (BVA) :

Le BVA s'inscrit dans la stratégie fédérale de performance et d'accompagnement global des sportifs figurant sur les listes ministérielles.

Par ces actions (suivi socio-professionnel, gestion des aides personnalisées, relation contractuelle entre la FFSNW et les SHN, information, conseils, mise en œuvre de la Surveillance Médicale Réglementaire, coordination du plan de formation civique et citoyenne des sportifs, etc...), il répond aux obligations fixées par le Code du Sport et veille à la cohérence entre performance sportive, protection de la santé physique et de la santé mentale des sportifs, formation académique ou professionnelle, insertion professionnelle et avenir post-carrière.

Effectifs des sportifs inscrits sur les listes ministérielles en 2025 :

En 2025, le BVA a accompagné les sportifs figurant sur liste ministérielle suivants :

- Sportifs de Haut Niveau (SHN) : **27**
 - Catégorie Élite : **6**
 - Catégorie Senior : **8**
 - Catégorie Relève : **13**
- Sportifs Espoirs : **13**
- Sportifs des Collectifs Nationaux : **12**

Le tableau ci-après présente l'évolution du nombre de sportifs listés par catégorie de liste ministérielle et par discipline sportive entre 2021 et 2025.

Listes ministérielles	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Année 2025
Sportifs de Haut Niveau	32	32	32	30	27

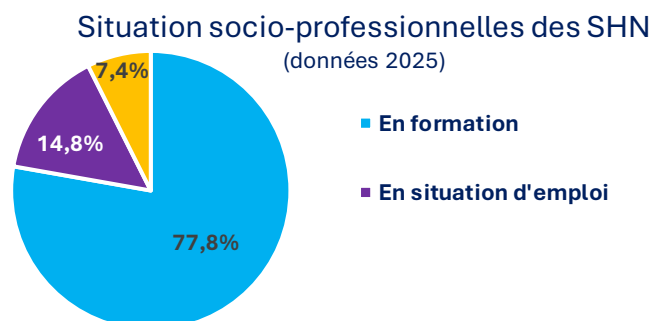
Par catégorie					
Elite	7	1	3	3	6
Senior	10	15	16	16	8
Relève	15	16	13	11	13
Par discipline					
Ski nautique	20	23	17	17	15
Wakeboard	12	9	15	13	12
Sportifs Espoirs	18	18	16	16	13
Sportifs des Collectifs Nationaux	14	14	8	9	12
AJSHN (arbitres et juges SHN)	1	3	1	1	2
% de femmes SHN	34,4 %	34,4 %	37,5 %	36,7 %	40,7 %
% d'hommes SHN	65,6 %	65,6 %	62,5 %	63,3 %	59,3 %

Les aides personnalisées :

En 2025, le BVA a assuré la gestion d'une enveloppe d'aides personnalisées d'un montant de 50 000 €, attribuée par l'Agence Nationale du Sport (ANS). Ces fonds publics, versés directement par l'ANS aux bénéficiaires, **ont tous été attribués au titre des aides sociales et ont profité à 26 des 27 sportifs inscrits sur la liste des SHN**. Un seul sportif n'était pas éligible à ce dispositif, en raison d'un dépassement du seuil maximal de revenus fixé par l'ANS à 40 000 € par an.

Le suivi socio-professionnel des SHN :

Voici la typologie des situations socio-professionnelles (SSP) des SHN suivis en 2025 :



Chaque situation est singulière. Les sportifs sont accompagnés selon un ordre de priorité (haute, moyenne, basse) établi selon la situation SSP des sportifs et les besoins exprimés ceux-ci eu égard à leur projet de vie.

La Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) :

Le tableau ci-après présente les résultats de SMR en 2025. Pour rappel, la SMR est une obligation légale. Les taux de réalisation sont très satisfaisants chez les SHN et les sportifs Espoirs, mais sont moins bons chez les sportifs des Collectifs Nationaux. Les SHN et les sportifs des Collectifs Nationaux n'ayant pas réalisé leurs examens sont généralement les sportifs en fin de carrière.

Année 2025 (sportifs inscrits du 1 ^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025)	SHN	Espoirs	Collectifs nationaux
	Nbre d'inscrits sur liste ministérielle	27	13
Nbre d'inscrits ayant satisfait à l'ensemble du bilan réglementaire	25	12	8

Nbre d'inscrits n'ayant satisfait qu'à une partie du bilan réglementaire	0	0	0
Nbre d'inscrits n'ayant satisfait à aucune partie du bilan réglementaire	2	1	4
*Taux de suivi complet	92,6%	92,3%	66,7%
Taux de suivi au moins partiel	92,6%	92,3%	66,7%
Absence de suivi	7,4%	7,7%	33,3%

AT-MP :

En 2025, aucun sportif n'a déclaré d'accident de travail (AT) ou effectuer de demande de reconnaissance de maladie professionnelle (MP).

Contribution au PPF 2025-2029 :

Le BVA a été mobilisé autour de la rédaction du nouveau Plan de Performance Fédéral 2025-2029 validé pour la prochaine olympiade et répondant aux obligations fixées par le Code du Sport : bilan de l'olympiade écoulée, définition des nouveaux critères d'accès en liste ministérielle, accompagnement SSP des sportifs pour la prochaine olympiade, féminisation de l'encadrement et des équipes de France, montée en compétences de l'encadrement, définition d'un programme de formation civique et citoyenne afin de former des sportifs respectant l'éthique sportive et les valeurs définies par la FFSNW.



Chantiers engagés et priorités 2026 de la mission HAUT NIVEAU :

- Renforcement de l'accompagnement individualisé des top athlètes et jeunes à fort potentiels : optimisation de la performance en lien les entraîneurs des cellules individuelles et avec le réseau des établissements (INSEP, I2N, CREPS), notamment sur les sujets de la préparation physique et préparation mentale
- Accompagnement de la montée en compétences de l'encadrement sportif

3/ La mission DEVELOPPEMENT

3.1/ Les actions menées



Rapport de monsieur Hervé CHARRON,
 Directeur Technique National Adjoint (DTNA), en charge du
 développement,
 Référent national féminisation

La politique de développement de la FFSNW, s'appuie sur deux leviers principaux, les dispositifs fédéraux et le projet sportif fédéral (PSF), dans le cadre des priorités des politiques publiques du sport et des priorités de notre fédération.

Ces deux leviers permettent à nos structures fédérales, de bénéficier d'accompagnement principalement financier dans le but de faire connaître nos disciplines en direction des publics cibles identifiés dans le projet fédéral

Les Dispositifs Fédéraux sont des animations ou des événements préconçus pour lesquels un certain nombre de journées d'actions ont été fléchées vers les clubs ayant candidaté pour leurs mises en œuvre.

Le PSF est destiné aux clubs mais aussi à nos ligues et comités, pour des actions plus libres mais devant répondre aux orientations ministérielles.

BILAN DISPOSITIFS FEDERAUX 2025 FFSNW :

En 2025 nous avons proposé, 8 dispositifs sur lesquels il était possible de candidater. Le montant total a été de 39 463 €, reparti comme cela : 26 963 € sur les 8 dispositifs, 12 500 € sur les sections sportives et 3 623 € sur le Kid'z to King.

La campagne s'est déroulée du **28 mai au 1er juillet 2025**.

Tous les dossiers de candidatures ont été étudiés par les services fédéraux, les dossiers qui ont bénéficié d'une aide financière sont ceux dont un bilan financier et sportif a été fourni.

BABY SKI	Nombre d'actions soutenues	10	9 %
	Total accordé	3 650 €	
DECOUVERTE	Nombre d'actions soutenues	12	13 %
	Total accordé	5 070 €	
CHICKS ON TOUR	Nombre d'actions soutenues	7	13 %
	Total accordé	5 050 €	
CONTEST	Nombre d'actions soutenues	7	9 %
	Total accordé	3 500 €	
PARA SKI	Nombre d'actions soutenues	4	4 %
	Total accordé	1 750 €	
PARA WAKE	Nombre d'actions soutenues	5	6 %
	Total accordé	2 500 €	
SCOLAIRES	Nombre d'actions soutenues	4	5 %
	Total accordé	1 820 €	
INNOVANT	Nombre d'actions soutenues	0	0 %
	Total accordé	0 €	
Sous total 1	Nombre d'actions soutenues	49	59 %
	Total accordé	23 340 €	
SECTIONS SPORTIVES	Nombre de sections	5	32 %
	Total accordé	12 500 €	
KID'Z TO KING	Total accordé	3 623 €	9 %
Sous total 2		16 123 €	41 %

TOTAL GLOBAL DES DISPOSITIFS	Nombre de clubs	18	
	Nombre de téléskis	5	
	Nombre d'actions	55	
	Budget	39 463€	100%

BILAN CAMPAGNE PSF FFSNW 2025 :

La somme de 202 000 € était à répartir pour cette campagne 2025. Parmi cette enveloppe 6 200 € était à destination des territoires ultramarins et les deux publics prioritaires de la FFSNW que sont le public féminin et le public en situation de handicap devaient au minimum recevoir 40 400

€ et 20 200 € soit 20 % et 10% de l'enveloppe globale comme indiqué dans la note d'orientation PSF 2025.

100 % de la somme était à répartir par la commission d'instruction. 6 200 € pour les territoires ultramarins puis 60 % en direction des clubs (121 200 € / 202 000 €) et 40 % pour les ligues et comités (80 800 €/202 000 €).

La commission territoriale a ensuite été consultée pour effectuer des ajustements, les présidents de ligue ayant une meilleure connaissance de leur territoire, ils ont pu étudier les propositions de subventions concernant leurs clubs.

Concernant les territoires ultramarins, deux demandes de subvention ont été formalisées par l'association guadeloupéenne de ski nautique et l'association ski nautique club de Saint-Paul. Ces clubs ont donc reçu chacun 3 100 € réservés aux territoires ultramarins après étude des demandes. Potentiellement seulement deux clubs pouvaient faire des demandes. Nous avons tenté de les accompagner dans leurs démarches, en les contactant directement et en effectuant plusieurs relances de mails.

• **Commission d'instruction et répartition des 100%**

Les dossiers des Ligues/Comités et des Clubs ont été principalement instruits par Hervé CHARRON DTN adjoint, Valérie HUBERT-ALVA salariée de la FFSNW et Raphaël COLLET (ESQ) en charge du développement du para sport.

Après étude de tous les dossiers et en s'appuyant sur la note de cadrage, la commission d'attribution a réparti la somme de 202 000 € comme suit :

Part clubs 121 200 € :

Non bénéficiaire	Montant demandé 2025	Attribut		Pourcentage attribué (par rapport au montant demandé)	Femmes		Jeunes		Para		NSC CPV DNR		Formation	
		Total			Nombre d'actions financées	Montant attribué	Nombre d'actions financées	Montant attribué	Nombre d'actions financées	Montant attribué	Nombre d'actions financées	Montant attribué	Nombre d'actions financées	Montant attribué
ARC Dijon Bourgogne	2400	1500	62,50%	1	1000	1	500							
Association à Rayé de	3000	3000	100,00%	1	3000	1	3000							
Association Guadeloupéenne de Ski Nautique	11400	3100	27,19%	2	2100	1	1000							
Association Ski Nautique-Club de St Paul de la Réunion	4000	3100	77,50%	1	3100	1	3100							
Association Sports & Loisirs de Larche St Cyclone	2500	1250	50,00%			1	1250							
Association Ski Nautique	6000	3000	50,00%	1	3000					1	2500			
Bayern Ski Nautique	1800	3000	166,67%	1	3000	1	1000						1	500
Club Nautique de Vichy	2000	1500	75,00%	1	1500									
Club Nautique Douches	1000	0	0,00%											
Club Nautique de Chertrettes	5000	3000	60,00%	1	1800				1	500		1	1000	
Club Nautique de la Ust	7000	5000	71,43%	1	1500	1	1000		1	500		1	1500	1
Club Nautique de Sile	4000	2100	52,50%	1	1000	1	1000						1	500
Club Nautique du Plan d'eau (Chaillet)	6000	4000	66,67%			6	4000							
Club Nautique de Toulmorille	7400	4700	63,51%			1	1000		1	1250	1	2000	1	500
Finetta Handisport International	3600	1500	41,67%						1	1500				
Jardinière Club Crew	5200	3000	57,69%	1	1000	1	1000							
Maison Ski Nautique (SMN)	4500	1500	33,33%	1	1500	1	1500						1	500
M.P.C.B. (Pâtisseries Gourmises)	7000	2500	35,71%								2	1000	1	500
Nautique Club Morsens (NCM)	20300	3000	14,78%	1	3000	2	1000		1	4000	2	2000	2	1000
Objectif Glisse	1000	3000	300,00%								2	1000		
Paris Wake Family	10000	1500	15,00%	1	1000	1	1000		1	500			1	500
SKI Club de la Miniche	2500	5000	200,00%	1	3000									
SKI Club Nautique de Serre-Ponçon	3000	2500	83,33%						1	1500		1	1000	
SKI Club Périgord Vert	1500	1500	100,00%										1	1500
SKI Nautique Carant Benkerens	2500	3000	120,00%									1	1500	
SKI Nautique Charente	3700	2000	54,05%	1	500	1	500		1	1000				
SKI Nautique Club Auzouville	2000	1500	75,00%								2	1500		
SKI Nautique Club des Français Grenoblois	19000	8700	45,79%	1	1000	1	500		1	1200	2	2000	1	1000
SKI Nautique Club de Collogny-Bois de ski	1500	2500	166,67%											
SKI Nautique Club de Domprey	1000	1000	100,00%										1	1000
SKI Nautique Club de Meun	3000	2000	66,67%	1	1000								1	1000
SKI Nautique Club de Saint-Maur	3300	1500	45,45%	1	500	1	500						1	500
SKI Nautique Club de Urvois	6000	4400	73,33%						1	1400	2	2500	1	500
SKI Nautique Club Querbédan	30000	4500	15,00%	1	1500	1	1500				1	1000	1	500
SKI Nautique Club Vaucluse Annecy	11000	6000	54,55%	1	1500	1	1000		1	1000		1	1000	1
SKI Nautique de Massat Charente Ache	7000	1500	21,43%	1	1500									
SKI Nautique du Bocage	4800	3500	72,92%	2	2500	1	1000							
SKI Nautique Lacanau Gaspères	8000	2500	31,25%			2	1100		1	900			1	500
SKI Nautique Montbelair	1000	1250	125,00%	1	1250									
Teamline Ski Nautique	4000	3000	75,00%										1	1000
Water Riders	6000	4800	80,00%	1	1000	1	1000		1	3000				
Water Club de Châteauneuf de Breuil	1875	0	0,00%											
Total clubs	256 255	121 200	47,30%	46	30 900	25	25 750	11	11 700	10	31 500	10	26 800	8 000

3.2/ Le Centre Technique National



Rapport de monsieur Franck CHOCUN,
Conseiller Technique National (CTN), Directeur du Centre Technique National, Coordonnateur du développement du Téléski Nautique



DATES CLES 2025 :

- Ouverture pour les Universités : 6 mars
- Début des sections sportives : 19 mars
- Ouverture réservée aux licenciés : 29 mars
- Ouverture officielle au public : 2 avril
- Fermeture : 9 novembre



ASSOCIATION PARIS WAKE FAMILY :

- 92 créneaux réservés (contre 82 en 2024)
- 22 créneaux jeunes les mercredis après-midi
- Fête de l'association le 11 octobre, avec évènement sur l'eau et soirée de clôture

ACTIONS MENEES :

- **UNIVERSITES ACCUEILLIES :**
 - Universités Paris Est Créteil Val de Marne
 - Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (tous les jeudis de septembre à juin)
- **SECTIONS SPORTIVES :**
 - Lycée Jacques Brel (Choisy) : Les lundis matin
 - Collège Jules Valles (Choisy) : Les mercredis matin
 - Collège Audin (Vitry) : Les vendredis matin
- **ACTIONS PARA SPORT :**
 - Journées initiation wake adapté : 16 mai et 2 octobre
 - Formation handi wake : 16 septembre
- **AUTRES ACTIONS :**
 - Service jeunesse Choisy (100 places)
 - Jeux du VDM (117 élèves) : 17 juin
- **STAGES HAUT NIVEAU :**
 - 22-24 avril
 - 19-23 juin
 - 4-5 septembre

- **COMPETITIONS :**
- Coupe de la ligue IDF : 21 juin
- Kids to King : 30-31 aout



ANALYSE DES PRATIQUANTS - LE KABLE

Voici l'analyse du profil des pratiquants à partir des données mises à jour en janvier 2025 = **13899 pratiquants**

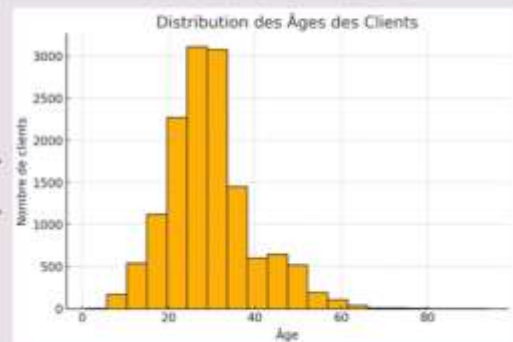
1. Répartition par genre

- Hommes : 9 119 (environ 66%)
- Femmes : 4 659 (environ 34%)
- Divers (non spécifié) : 121 (environ 0,9%)

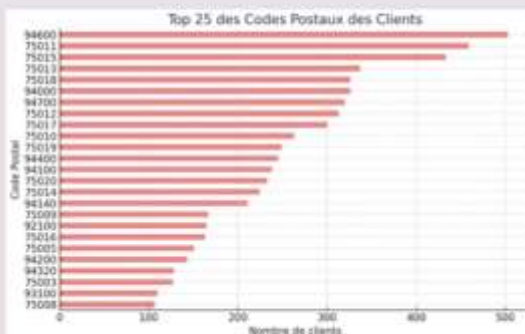


2. Statistiques d'âge

- Âge moyen : **29 ans**
- Âge minimum : **6 ans**
- Âge maximum : **94 ans**
- 25% des clients ont **23 ans** ou moins.
- 50% (médiane) ont **28 ans**.
- 75% des clients ont **34 ans** ou moins.



3. Répartition géographique (Top 10 des codes postaux)



Chantiers engagés et priorités 2026 de la mission DEVELOPPEMENT :

- Rénovation du Pass'Sport Gliss et redéfinition des pâlos

- Renforcement des actions de détection, avec notamment la rénovation des As de la Glisse avec inclusion des parasportifs (dispositif transversal ski nautique et wakeboard câble)
- Accompagnement des structures commerciales (agrément et labellisation EFSNW)
- Expérimentation du câble-ski au Centre Technique National

4/ La mission **FORMATION**



Rapport de monsieur Styve PERON,
Conseiller Technique National (CTN, Responsable de l'organisme de formation

4.1/ Les actions menées

L'organisme de formation a délivré 160 qualifications en 2025.

Les formations de TECHNICIENS :

Encadrants bénévoles :

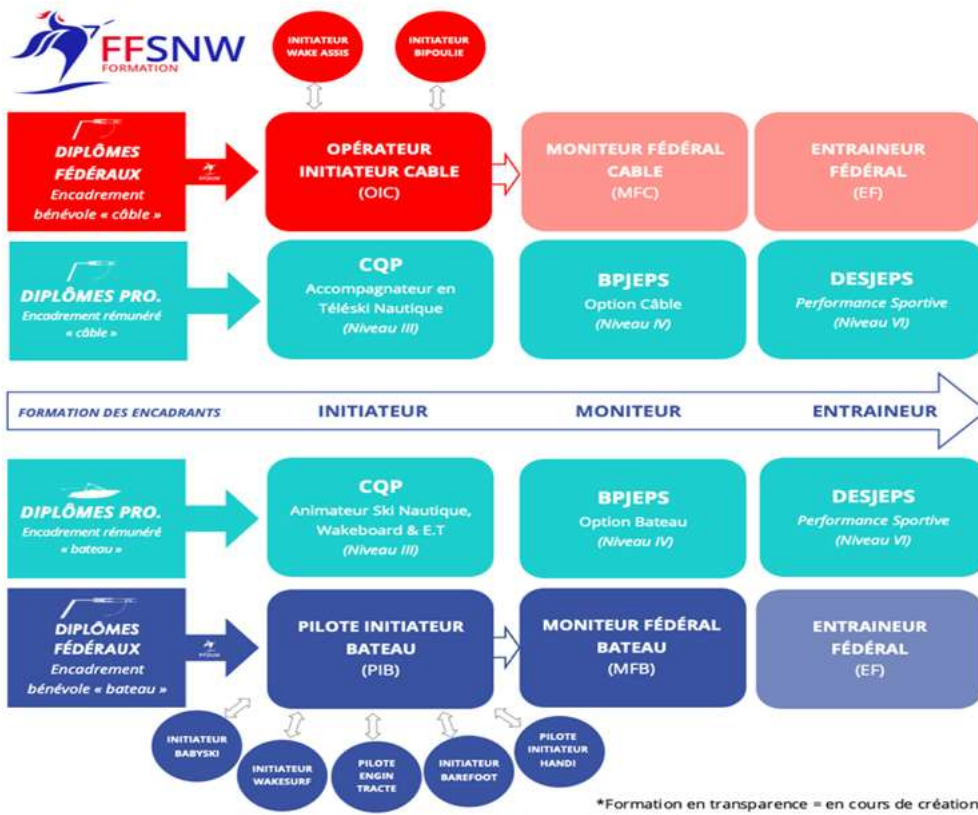
- o Traction Bateau :
- o Pilote Initiateur Bateau : 41 (12 sessions)
- o Initiateur Babyski : 21 (3 sessions)
- o Pilote Engin Tracté : 34 (7 sessions)
- o Initiateur Wakesurf : 8 (1 session)
- o Initiateur Handi : 5 (1 session)

- o Traction Câble :
- o Initiateur Bipoulie : 9 (3 sessions)
- o Opérateur Initiateur Câble : 6 (2 sessions)

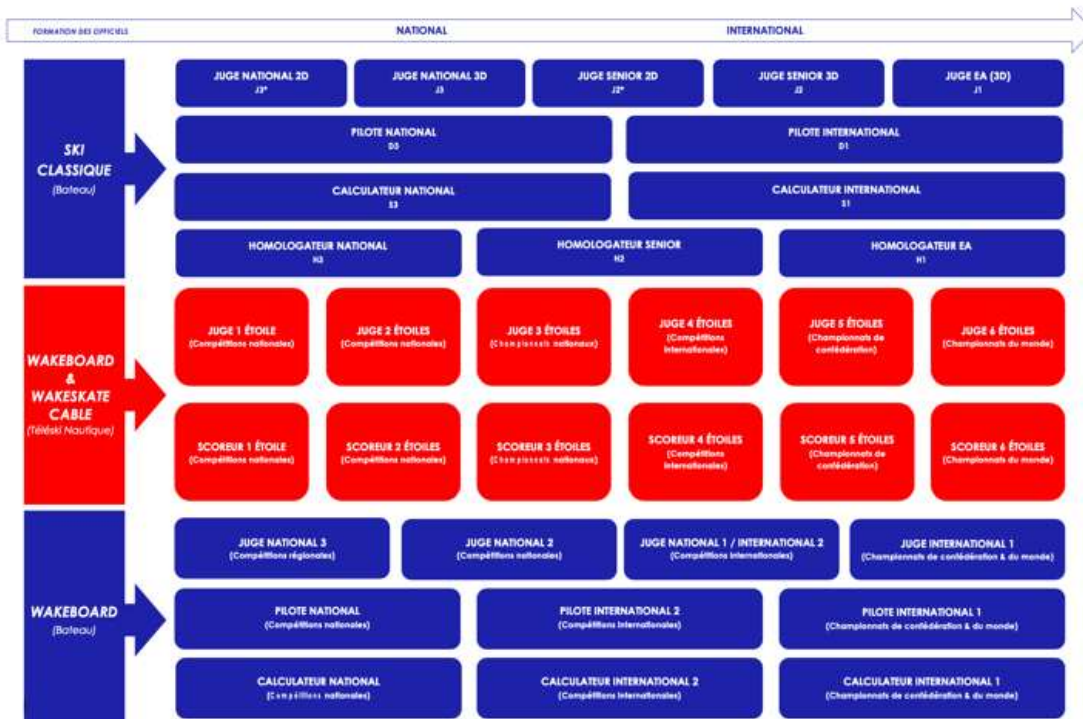
Encadrants professionnels :

- CQP Animateur en Ski Nautique Wakeboard et Engins Tractés : 8 (3 en VAE ; 5 en formation)

- CQP Accompagnateur en Téléski Nautique : 13 (4 en VAE ; 9 en formation)



Les formations d'OFFICIELS :



- Officiels Wakeboard Bateau : 10 (5 juges 2*, 2 scorers 3*, 3 pilotes 3*)
- Officiels Wakeboard Câble : 5 (2 juges 2*, 1 juge 3*, 2 scorers 1*)

Les difficultés de la saison :

- Pour la deuxième saison consécutive, réduction significative des candidats aux formations professionnelles CQP avec beaucoup moins de demandes d'informations sur les formations et les métiers.
- Réduction des candidats en formation fédérale d'encadrants.
- Pas de formation d'officiels en ski nautique

Les points forts de la saison :

- Création de vidéos de promotion des métiers et publication sur sport.gouv.fr
- Deux certifiés DESJEPS (VAE) en wakeboard câble (les premiers !)
- Relance de la formation d'officiels en wakeboard bateau (sessions de formation juges, scorers et pilotes)
- Création du BPJEPS en 3 blocs de compétences
- Migration des contenus théoriques de formation vers la nouvelle plateforme de formation (Moodle)



Chantiers engagés et priorités 2026 de la mission FORMATION :

- Montée en puissance de l'organisme de formation par le développement de nouvelles formations, à destination notamment des SHN, des dirigeants des associations affiliées et des structures commerciales agréées.
- Évolution des formations d'initiateur « bateau » avec notamment la création des certifications « Initiateur Monoski » et « Initiateur Slalom »
- Mise à jour des contenus et scénarios pédagogiques sur la plateforme de formation en ligne (Moodle).
- Réécriture du DESJEPS en blocs de compétences
- Maintien de la certification QUALIOP1 (audit de surveillance)

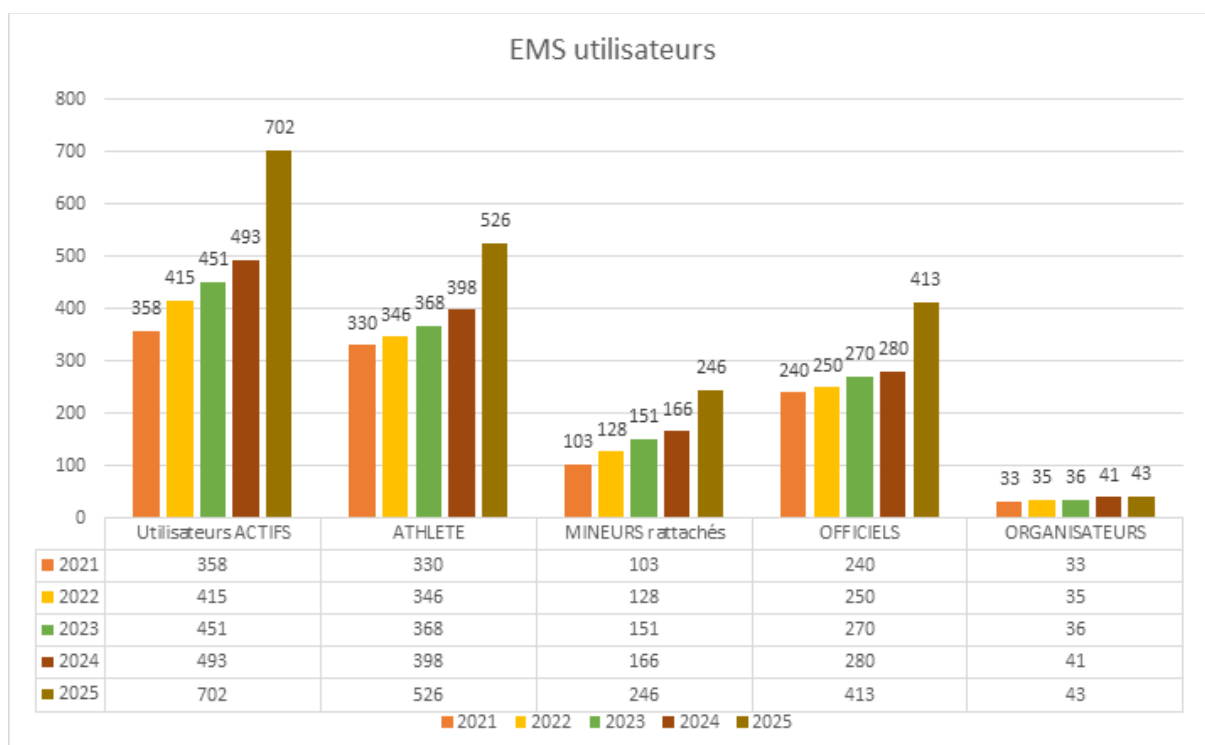
RAPPORT DE LA COMMISSION CALENDRIER FEDERAL DES COMPETITIONS 2025

Par Annie COITOU

Membre : *Annie Coitou (Présidente de la commission) - Ski Nautique Club de Melun – Ligue IDF*

Faits marquants de l'année 2025 :

- 50 compétitions ont eu lieu sur le territoire français en 2025 dont 1 Championnats d'Europe et 1 champion du Monde de BAREFOOT.
- 6 compétitions ont été annulées pour cause de manque de participants.
- EMS : intégration des athlètes, officiels et organisateurs du WAKEBOARD CABLE : beaucoup de formation ont été organisées et d'aide apportée aux utilisateurs.
- Contrôle des licences FFSNW et IWWF des athlètes et officiels => mise en place effective du système de contrôle des Certificats Médicaux par le prestataire depuis 2022. Il reste encore des athlètes qui n'anticipent pas la communication de leur certificat médical en amont de la prise de licence. Mais cela s'améliore.
- 2025 : + de 700 utilisateurs référencés dans EMS dont :



Où trouver la liste des compétitions françaises :

- Sur le site de la FFSNW : <http://www.ffsnw.fr/competitions/calendrier/>
- Sur le site EMS : <https://ems.iwwf.sport/> <http://iwwfeatc.com/2019-calendar>

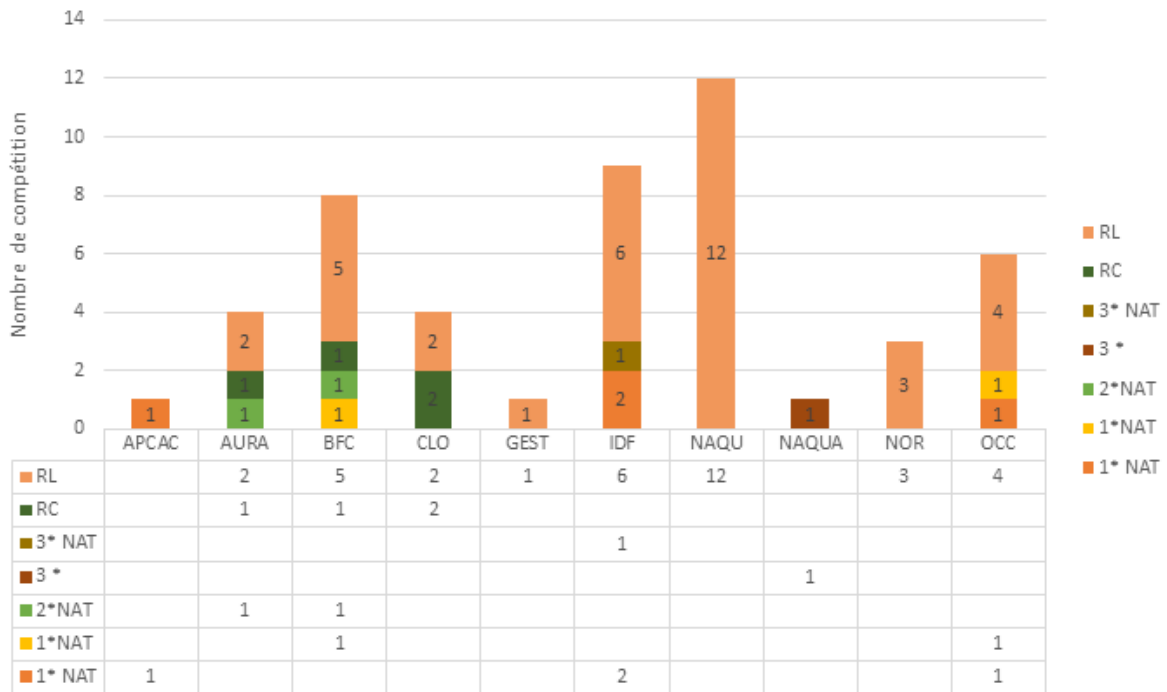
En 2025, 50 compétitions françaises ont été inscrites au calendrier fédéral dans EMS. Il y en avait eu 42 en 2024, 35 en 2023, 30 en 2022 et 42 en 2021.

Neuf ligues ont accueilli les compétitions.

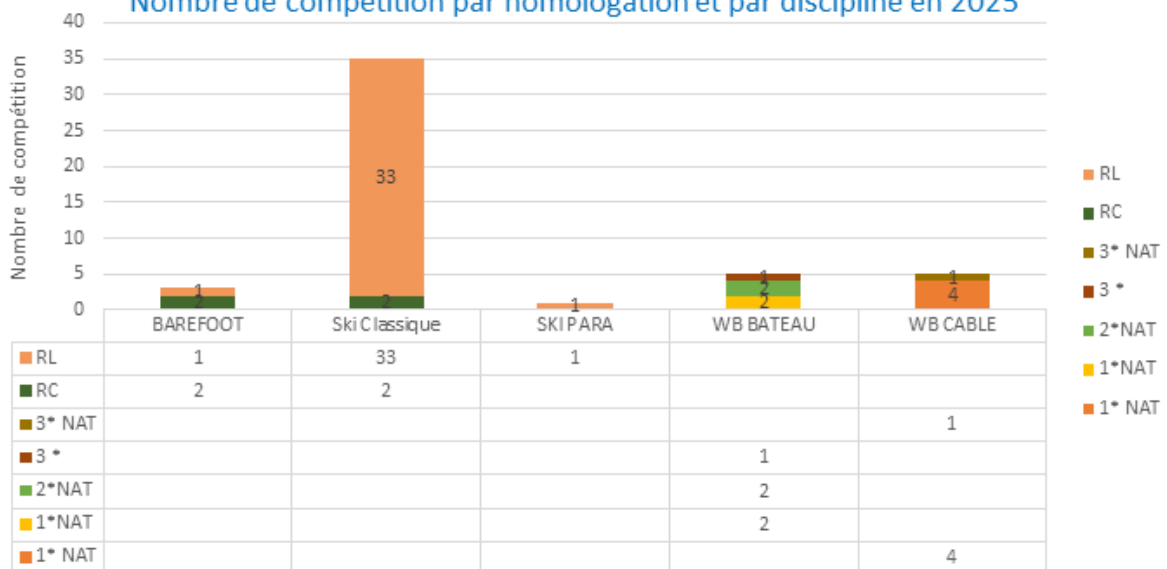
La participation des athlètes aux compétitions diminue par rapport aux années précédentes.

Il y a eu 5 compétitions de Wakeboard câble organisées en France en 2024. Non encore enregistrées dans EMS.

Nombre de compétitions par ligue et par homologation en 2025



Nombre de compétition par homologation et par discipline en 2025



RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE NATIONALE SKI NAUTIQUE

Composition de la commission :

Olivier Constans -	OCC	Président de la commission J2 / D1 / H1 / S1
Annie Coitou -	IDF	J2 et S1
Muriel Fromiau -	OCC	J1 et S1
Virginie Sourty -	PLL	J1 et S1
Gael Therin -	BFC	J1 / H1 / S1
Manu Neyrac	NAQU	J2*/J3 / D3 / H1


Missions de la commission :

La Commission Ski Nautique joue un rôle essentiel dans l'organisation et la structuration des compétitions de ski nautique en France.

Elle contribue activement à leur bon déroulement en assurant :

- La formation des juges de niveau national, ainsi que le maintien des compétences des juges internationaux, par le biais de formations, d'examens et de séminaires.
- Le soutien technique aux organisateurs, sur demande.
- La bonne application des règlements techniques en vigueur.
- La Commission est également responsable, pour le compte de la Fédération, de la coordination avec les clubs pour l'organisation des Championnats de France toutes catégories.

Elle entretient des liens étroits avec la Commission technique européenne en étant représentée par un de ses membres et par conséquent permettant de faire remonter les difficultés rencontrées, de suivre les évolutions réglementaires, et de diffuser les informations issues de l'Europe ou de la Fédération mondiale

 **Contact :** La commission reste accessible à tout moment à l'adresse : ffsnw.csnsn@gmail.com


Officiels

✓ Répartition nationale / internationale des qualifications des officiels

Au 31 décembre 2025, la fédération compte **134 officiels** répartis sur l'ensemble du territoire, cumulant **212 qualifications**.

Répartition par genre :

- **Femmes** : 44 officiels
- **Hommes** : 90 officiels

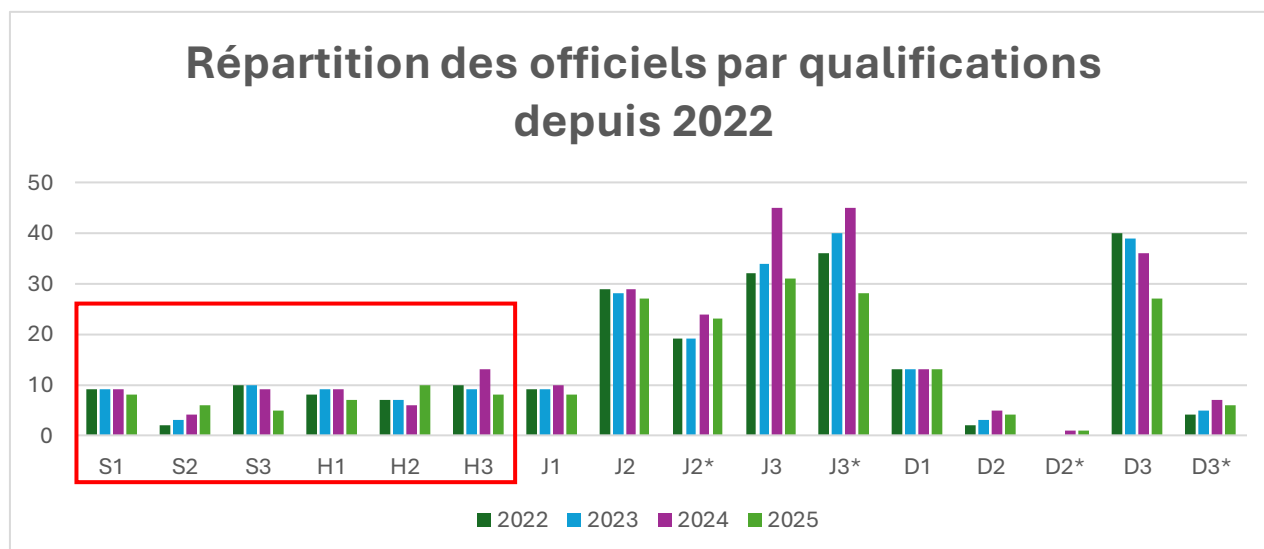
 *À noter : Un officiel peut détenir plusieurs qualifications (nationales et/ou internationales).*

✓ Répartition par qualifications

L'analyse des données met en lumière une forte baisse en 2025 qui s'explique par un check global et en profondeur de la commission sur l'activité des juges sur les années antérieures et la validité

des licences. Il est notamment rappelé via ce rapport que pour garder sa qualification un juge doit juger au moins une compétition tous les 2 ans.

Comme un certain nombre d'années, il est toujours noté un manque **d'homologateurs et de calculateurs** qui continue à mettre en difficulté l'organisation de certaines compétitions.



S = scorer (calcul)
H = homologateur
J = Juge
D = Driver (pilote)

1= niveau international (anciennement E&A)
2= niveau international (anciennement senior)
3= niveau national
*= officiel 2 disciplines

L'un des enjeux majeurs reste l'implication des officiels. En 2024, **45% d'entre eux n'ont officié sur aucune compétition, et pour la saison 2025 nous sommes encore sur la même tendance.**

✓ **Examens des officiels 2025 gérés par la commission**

La commission accompagne les personnes souhaitant devenir officiels en ski nautique. **Chaque candidat doit se manifester auprès de la commission afin qu'un suivi et un bilan puissent être réalisés.**

Le tableau ci-dessous montre le nombre d'examens passés en 2025 avec le comparatif avec les années précédentes :

	J1 / H1 / S1	J2	J2*	J3	J3*	S3 / S3*	S2 / S2*	D3	D3*	D2	H2 / H2*	H3 / h3*	Total Examens en 2025
Examens Validés	1	1	1			1	5		3		3	4	19
Examens non validés	0				1						1		2

✓ **Représentation des officiels français sur les compétitions internationales de références**

Nos officiels ont encore brillé sur la scène internationale en 2025 ! Plusieurs d'entre eux ont officié lors des compétitions de références :

Evènements 2024	Lieu	Officiels français	Fonction
Euro U14 / U17	Sesena, ESP	Patrice MARTIN	Juge
Euro U21	Autriche	/	/
Euro OPEN	Salmsee, AUT	Muriel FROMIAU Gael THERIN	Juge Scorer
Euro +35	Melice, Rep. Tchèque	/	/
World Open	Recetto, ITA	Aliaksandra Berazouskaya Virginie SOURTY	Juge Juge
World Under 17	NA	NA	NA
World Under 21	Calgary, CA	Annie COITOU Eudes Moulanier	Scorer Juge
World Senior	NA	NA	NA

Règlement / Compétitions 2025

✓ **Modification du règlement 2025**

Lien vers règlement technique Français et internationaux :

<https://www.ffsnw.fr/competitions/reglements/>

✓ **Championnats de France 2025**

- Championnats de France Senior organisés à Marcillac du 19 au 20 Juillet 2025
- Championnats de France U21 - Open organisés à Montbéliard du 12 au 13 Juillet 2025
- Championnats de France Relèves / Para organisés à Montbéliard du 10 au 11 Juillet 2025

✓ **Perspectives pour 2026**

📌 **Objectifs clés :**

- ✓ Accroître la participation et l'engagement des officiels sur nos compétitions
- ✓ Accompagner encore plus les organisateurs de compétitions
- ✓ Renforcer la formation et l'attractivité des rôles d'homologateurs et calculateurs.
- ✓ Former un maximum de juges sous Eyetrack
- ✓ Maintenir une présence française forte sur la scène internationale.

RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE WAKE CÂBLE

- **COMMUNAUTÉ**

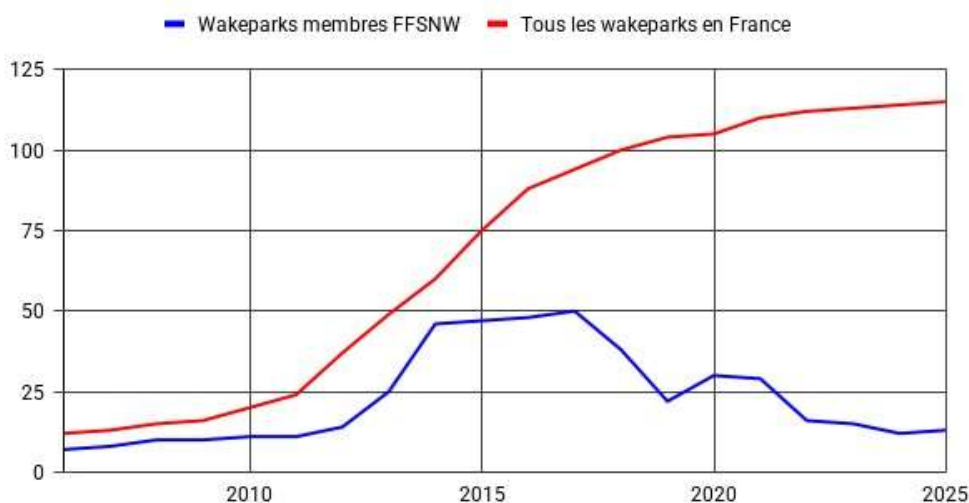
- **13 wakeparks membres**

=> + 1 nouveau spot rejoint la FFSNW par rapport à 2024 : Osmosia

Type	Nombre
Autres	3
Deux modes de traction	2
Ski bateau	101
Wake bateau	7
Wake câble	13
Total général de membres FFSNW	126

- Cette saison : 5 compétitions organisées sur **cinq spots différents** **soit 38%** des wakeparks membres organisent une compétition FFSNW + 9 compétitions **hors giron fédéral => à reconquérir progressivement**
 - Couverture du territoire : 13 **sur 115 en France** soit à peine 11%

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE WAKEPARKS EN FRANCE

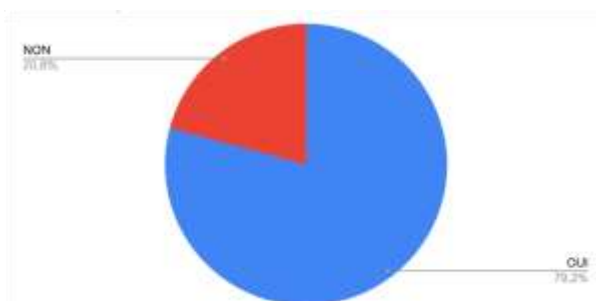


- PROCHAINE ÉTAPE : Aller chercher ces compétitions, ces compétiteurs et ces wakeparks grâce au **Plan stratégique "Reconquête"** proposée par la Commission Développement Wake Câble

● CHAMPIONNATS DE FRANCE JABLINES 2025 (ILE-DE-FRANCE)

- Diffusion gratuite sur la plateforme **Riding Zone TV**
- Vidéo récap : [Championnats de France 2025 - Highlights](#)
- **Record** de participants : **115 rideuses et riders** pour 16 catégories
- Un succès malgré les difficultés d'organisation locales
- Classement Ligues : le sud toujours dominant malgré l'effet "à domicile" pour la Ligue IDF
- Taux de satisfaction générale : 79%

RESULTATS CLASSEMENT PAR LIGUE		
RANG	LIGUE	POINTS
1	IDF	4329,6
2	OCC	3896
3	APCAC	3498,3
4	NAQ	2241
5	BRE	919,04
6	AURA	901,4
7	BFC	604
8	CVL	562
9	PLL	400
10	NOR	310
11	GEST	0

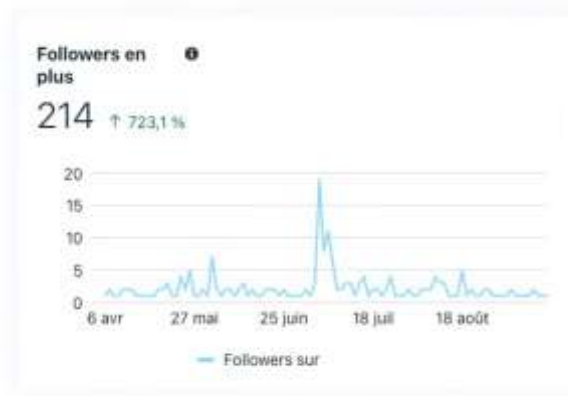


• AUDIENCE

- Championnats de France :
 - 5 762 vues en direct (temps moyen par spectateur de 76,4 min)
 - Hors live, les vues cumulées des trailers & des vidéos après l'événement sont de près de 250 K vues
 - Médias ayant parlé de l'événement : 134 K vues
- Instagram : 1385 abonnés

[Commission Wake Cable FFSNW \(@commissionwakecable\) • Instagram photos and videos](#)

=> information spécifique Wake Câble, contenu détaillé propre à la discipline
=> mention et repartage de la page officielle de la Fédération @FFSNW



• FORMATION

- Juges et scorers : **3 nouveaux** officiels + **4 passages** au niveau supérieur
- Déploiement de nouveaux entraînements en ligne (tests et corrigés de vraies compétitions passées) sur la plateforme de formation avec Styve Peron



- **KIDZ TO KING - DÉTECTION JEUNES TALENTS**

- Nouveau système de détection : 100% en ligne par vidéo.
- Quelques difficultés à gérer l'organisation et à promouvoir l'événement : peu de participants et d'organisateur intéressés => soutien nécessaire de la part des services de la Fédération (communication et DTN).

- **TEXTES ET RÈGLEMENTS**

- Proposition du guide d'organisation des Championnats de France 2026
- Rappel : pour les Championnats de Ligue = Licence fédérale obligatoire (pas d'extension nationale requise)
- Besoin de simplification administrative avec la suppression de l'obligation du certificat médical pour les compétiteurs : sports.gouv.fr/le-certificat-medical

- **ÉVOLUTION TECHNIQUE IMPORTANTE À PRÉVOIR**

- Simplifier la gestion administrative des inscriptions en compétition en connectant EMS et Telemat (mapping des utilisateurs)

- **ORGANISATION INTERNE**

- Réunion une fois par semaine en période de forte activité (début et mi-saison) soit une vingtaine de réunions sur l'ensemble de la saison.

- **DIGITALISATION DU PASSEPORT GLISSE ET REFONTE DES NIVEAUX**

Dans le cadre de la digitalisation du Passeport Glisse, projet validé par le Bureau fédéral, la Commission Wake Câble a engagé un travail de fond sur la structuration des niveaux.

Les entraîneurs nationaux, Lucas et Flo, ont procédé à une révision complète de l'ensemble des niveaux existants. Cette refonte vise à instaurer une progressivité renforcée dans l'apprentissage et la validation des compétences, tout en améliorant la lisibilité du dispositif.

L'objectif est double :

- Faciliter le suivi et l'évaluation des pratiquants,
- Rendre plus claire et cohérente la lecture des niveaux dans le cadre des sélections nationales, notamment pour les démarches liées aux sélections de l'Équipe de France et aux exigences de l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Cette action s'inscrit pleinement dans la stratégie de modernisation et de structuration du parcours sportif fédéral.

RAPPORT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT TELESKI NAUTIQUE ET WAKEPARK

Commission Développement Téléski Nautique & Wakeparks Rapport d'activité – Juin 2025 à février 2026

1. Objectif et missions

La commission a pour objectif de structurer et renforcer la place des téléskis nautiques et wakeparks au sein de la stratégie fédérale.

Missions principales :

- Favoriser l'intégration durable des structures câble dans l'écosystème fédéral.
- Créer des conditions favorables à l'activité économique et sportive des opérateurs.
- Développer la pratique du wakeboard câble et des disciplines associées auprès de tous les publics.
- Valoriser les spécificités du modèle câble dans les orientations stratégiques de la FFSNW.
- Accompagner les structures affiliées (associatives et commerciales) dans leur développement.

L'enjeu est clair : **reconnecter durablement la fédération avec le principal lieu de pratique du ski nautique et du wakeboard aujourd'hui.**

2. Organisation et fonctionnement

- Période d'activité : juin 2025 – février 2026
- Rythme : 1 réunion toutes les 3 semaines de juin à fin octobre 2025 puis reprise fin janvier 2026
- Total : 10 à 12 réunions de travail
- Méthode : travail collaboratif en visioconférence, production de documents structurants et propositions opérationnelles.

3. Travaux réalisés

3.1 Élaboration d'un plan stratégique 2026-2028

La commission a construit un plan stratégique aligné sur la fin de la mandature fédérale actuelle.

Constat partagé

- Environ 90 % de la pratique passe aujourd'hui par les structures commerciales (câble et bateau), soit près de 260 000 pratiquants uniques.
- Rupture historique du lien entre la fédération et une partie des wakeparks.
- Processus administratifs peu adaptés aux réalités des exploitants.
- Besoin d'un cadre simple, lisible et attractif.

Objectif

Réintégrer les structures commerciales dans l'écosystème fédéral afin de :

- Recréer un lien de confiance durable.
- Relancer la dynamique de licences.
- Structurer une offre fédérale adaptée au modèle économique des exploitants.

Réponse proposée

Création du dispositif :

« École Française de Ski Nautique & Wakeboard »

Un outil fédérateur, centré sur :

- La qualité pédagogique.
- La lisibilité pour les pratiquants et les familles.
- Une proposition de valeur claire pour les structures.

3.2 Mise en place d'une phase pilote en 2026

La commission a proposé une phase d'expérimentation du dispositif dès 2026.

Pourquoi une phase pilote ?

- Avancer sans attendre une éventuelle évolution statutaire (2027).
- Tester le dispositif dans des conditions réelles avec 5 à 10 structures volontaires.
- Valider les critères, engagements et modèle économique.
- Ajuster avant un déploiement national.

Intérêt pour la fédération

- Expérimentation concrète avant généralisation.
- Retour terrain objectivé.
- Démarche progressive et sécurisée.

Intérêt pour les structures pilotes

- Gratuité de la demande d'agrément en 2026.
- Accompagnement renforcé.
- Participation à la co-construction finale du dispositif.

Aucun changement statutaire en 2026, mais une année utile pour consolider le modèle.

4. Résultats obtenus

- Élaboration d'un plan stratégique 2026–2028 validé.
- Validation du lancement d'une phase pilote du dispositif « École Française de Ski Nautique & Wakeboard » pour 2026.
- Production de documents structurants servant de base au développement futur du secteur câble.

5. Perspectives 2026

- Lancement et suivi de la phase pilote.
- Dialogue renforcé avec les exploitants commerciaux.
- Ajustement du dispositif avant éventuelle généralisation.
- Contribution à la réflexion statutaire future.

Rapport de la Commission Wakeboard – Saison 2025

Suite à la perte de reconnaissance de discipline de haut niveau du wakeboard bateau en décembre 2024, la commission a récupéré la gestion du haut niveau et ce avec un budget restreint limitant un peu plus son champ d'action.

1. Organisation des Championnats de France

Dans le cadre de la saison sportive 2025, les Championnats de France de wakeboard ont été organisés sur le site d'Espiet.

La commission wakeboard a été pleinement mobilisée dans la préparation et le bon déroulement de cet événement. À ce titre, elle a assuré :

- la conception, la rédaction et la diffusion du bulletin d'inscription,
- un appui à la constitution et à la sélection du jury,
- la présence effective de trois de ses membres durant la compétition afin d'accompagner l'organisation et garantir le respect des standards fédéraux.

2. Participation aux Championnats d'Europe

Sélection et accompagnement de l'Équipe de France

La commission a pris part au processus de sélection de l'Équipe de France engagée aux Championnats d'Europe. Elle a veillé à constituer une délégation compétitive et représentative du niveau national.

Un dispositif de soutien financier a également été mis en place afin de contribuer aux frais d'inscription des athlètes sélectionnés.

Préparation sportive

En amont de l'échéance européenne, deux stages de préparation ont été organisés. Ceux-ci se sont déroulés sous la supervision de Laurent Delacroix et Daniel Duquesnoy, permettant aux athlètes de bénéficier d'un encadrement technique de qualité.

3. Développement et formation

Dans une logique de structuration et de professionnalisation de la discipline, la commission a engagé plusieurs actions de formation :

- mise en place d'un cursus de formation de juges wakeboard,
- création et déploiement d'une formation spécifique de scorers.

Ces initiatives visent à renforcer les compétences techniques des officiels et à garantir un niveau d'exigence élevé lors des compétitions.

4. Résultats aux Championnats d'Europe

Les résultats obtenus lors des Championnats d'Europe témoignent de la progression et de l'engagement des athlètes français.

Under 14 Girls

- 2e place : Joanne Courand (Équipe de France)
- 3e place : Manon Duparchy (Équipe de France)

Junior Women

- 5e place : Allegra Delamotte (Équipe de France)
- 7e place : Rose Berthelin Azzola (participation individuelle)

Junior Men

- 2e place : Maxime Imbach (Équipe de France)
- 7e place : Jules Imbach (Équipe de France)
- 13e place : Ange Metton (participation individuelle)
- 15e place : Damien Bronner (participation individuelle)
- 19e place : Paul Duparchy (participation individuelle)

Open Women

- 6e place : Jazz Bouffier (Équipe de France)
- 7e place : Ema Berthelin Azzola (participation individuelle)

Open Men

- 5e place : Maxime Cadoux (Équipe de France)

Over 30 – Master Men

- 6e place : John Crawford (Équipe de France)

Over 40 – Veteran Men

- 1re place : Daniel Duquesnoy (Équipe de France)
- 4e place : Vincent Masson (Équipe de France)
- 5e place : Xavier Diotallevi (participation individuelle)

Classement par équipe

- 2e place : Équipe de France

5. Conclusion

La saison 2025 a été marquée par un engagement fort de la commission wakeboard tant sur le plan organisationnel que sportif. Les actions menées en matière de formation et d'accompagnement des athlètes contribuent au développement structuré de la discipline.

Les résultats obtenus sur la scène européenne confirment la compétitivité des sportifs français et encouragent la poursuite des efforts engagés pour les saisons à venir.

Lilyan Pantigny-martin / Patrick Benzidanne / Styve Peron / Christelle Perron.

RAPPORT DE LA COMMISSION EMPLOI ET FORMATION

RAPPORT COMMISSION EMPLOI / FORMATION 2025

La commission se réunit tous les deux mois en visio-conférence avec Styve Peron, cadre de la fédération chargée de la formation, Hervé Charon, Dtn adjoint, invité Président, Dtn
En 2025, c'est 160 qualifications obtenues sur l'ensemble des diplômes, réparti comme suit :

TECHNIQUE

Encadrants bénévoles

Traction Bateau :

Pilote Initiateur Bateau : 41 (12 sessions)

Initiateur Babyski : 21 (3 sessions)

Pilote Engin Tracté : 34 (7 sessions)

Initiateur Wakesurf : 8 (1 session)

Initiateur Handi : 5 (1 session)

Traction Câble :

Initiateur Bipoulie : 9 (3 sessions)

Opérateur Initiateur Câble : 6 (2 sessions)

Encadrants professionnels

CQP animateur en Ski Nautique Wakeboard et Engins Tractés : 8 (3 en VAE ; 5 en formation)

CQP Accompagnateur en Téléski Nautique : 13 (4 en VAE ; 9 en formation)

OFFICIELS

Officiels Wakeboard Bateau : 10 (5 juges 2*, 2 scorers 3*, 3 pilotes 3*)

Officiels Wakeboard Câble : 5 (2 juges 2*, 1 juge 3*, 2 scorers 1*)

Difficultés de la saison :

Pour la deuxième saison consécutive, réduction significative des candidats aux formations professionnelles CQP avec beaucoup moins de demandes d'informations sur les formations et les métiers. Réduction des candidats en formation fédérale d'encadrants.

Pas de formation d'officiels en ski nautique

Points forts de la saison :

Création de vidéos de promotion des métiers financé par le ministère des sports et publication sur sport.gouv.fr à diffuser si possible

Deux certifiés DESJEPS (VAE) en wakeboard câble (les premiers !)

Relance de la formation d'officiels en wakeboard bateau (sessions de formation juges, scorers et pilotes)

Création du BPJEPS en 3 blocs de compétences

Migration des contenus théoriques de formation vers la nouvelle plateforme de formation (Moodle)

Participation au challenge des moniteurs de ski alpin, pour promouvoir nos différentes formations la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
Prise de contact avec le DTN de la fédération française de ski alpin pierre Mignerey pour création d'article dans le magazine Trace.

Stéphane L'Homme

Président de la commission

RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : Martin Delacour

Membres : C. Buisan – C. Souillard – Ch. Perron – C. Bragard

1. Rappel des missions

La Commission Communication a pour mission de renforcer la visibilité de la Fédération et de ses disciplines, de valoriser les actions fédérales ainsi que les acteurs du terrain, et de structurer la communication interne et externe.

Elle joue un rôle transversal au service du Bureau Fédéral, des commissions, des ligues et des clubs, en assurant la cohérence des messages et l'adaptation des supports aux usages numériques actuels.

2. Objectifs fixés pour 2025

L'année 2025 devait marquer une phase de structuration autour des priorités suivantes :

- Structuration et dynamisation des réseaux sociaux
- Relance d'une newsletter fédérale
- Définition d'une identité graphique et éditoriale
- Refonte progressive du site internet
- Lancement de campagnes nationales
- Création d'outils de communication à destination des clubs

3. Travaux réalisés en 2025

- Relance d'une newsletter mensuelle (9 éditions)
- Amélioration et structuration du site internet
- Relance de la boutique fédérale
- Embauche d'un alternant communication
- Mise en place d'une communication interne renforcée

L'année 2025 a ainsi permis de reconstruire des outils et d'installer une organisation plus structurée.

4. Indicateurs de performance – Réseaux sociaux

Abonnés : 20 904 (Facebook : 10 100 – Instagram : 10 804)

Vues totales : 700 800

Interactions totales : 8 363

Croissance annuelle : +755 abonnés (+3 %)

Analyse : Instagram constitue le principal moteur de croissance, tandis que Facebook génère davantage d'interactions. 50 % des vues Instagram proviennent de comptes non abonnés. La progression reste toutefois insuffisante au regard du potentiel fédéral.

5. Communication interne et newsletter

9 newsletters diffusées en 2025.

Questionnaire adressé aux licenciés : 200 retours.

4 réunions Teams organisées avec les ligues.

Ces actions ont contribué à améliorer la circulation de l'information et la transparence fédérale.

6. Bilan global

L'année 2025 a constitué une année de structuration et de relance. Les outils sont désormais en place, la régularité éditoriale est installée, et la professionnalisation est engagée.

Toutefois, la ligne éditoriale doit encore être affirmée, l'identité visuelle harmonisée, et le développement d'un storytelling fédéral renforcé afin d'accroître notre attractivité sur les réseaux sociaux.

7. Orientations 2026

- Augmentation minimale de 10 % du nombre d'abonnés
- Développement des formats Réels et contenus immersifs
- Mise en place d'un fil rouge narratif
- Structuration d'une ligne éditoriale autour de trois piliers : Performance – Développement – Vie fédérale
- Refonte de l'image de marque et modernisation du site
- Création d'un kit communication à destination des clubs
- Déploiement d'une stratégie média et d'un dossier partenariats

Conclusion

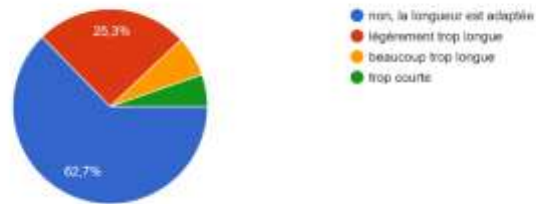
L'enjeu 2026 est clair : transformer la communication fédérale en véritable levier stratégique au service du développement, de l'engagement et du rayonnement national.

La communication ne doit plus être uniquement un support ; elle doit devenir un moteur.

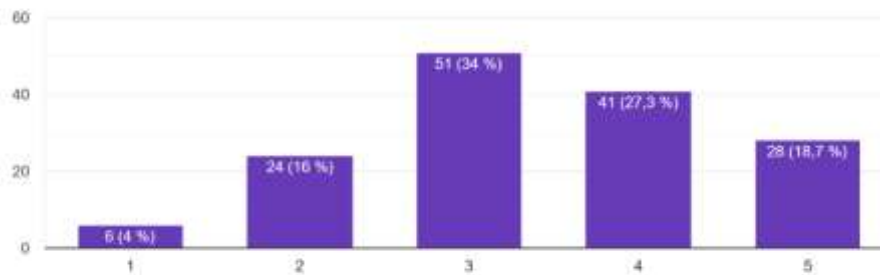
ANNEXES

1. Bilan Newsletter à la suite du questionnaire envoyé

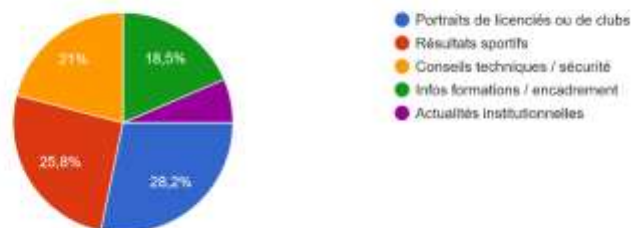
Trouvez-vous la newsletter trop longue ?
150 réponses



Les sujets abordés vous semblent-ils intéressants ?
150 réponses



Qu'aimeriez-vous voir davantage dans la communication fédérale ?
124 réponses



RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE

Responsable de la commission : Dr Amaury d'UTRUY (médecin fédéral).

Membres de la commission au 18/02/2026 : 3 Médecins : Dr Amaury d'UTRUY, Dr Davy PLICHON, Dr Antoine THEODON. 7 Kinésithérapeutes fédéraux : Mme Camille GOGUEY et M. Philippe BERTRAND (avec équipe de 5 autres kinésithérapeutes).

1. Rappel des missions de la commission

Rôles et objectifs :

- Organisation de la commission médicale
- Elaboration de règlements médicaux
- Surveillance médicale des sportifs de haut niveau (SHN)
- Statuer sur la contre-indication à la pratique des SHN
- Encadrement sanitaire des collectifs nationaux en compétition internationales
- Développer la médecine de performance
- Lutter contre le dopage
- Formation et prévention des risques
- Assurer la sécurité et la santé des licenciés
- Accessibilité et développement du sport santé
- Veille épidémiologique
- Suivi scientifique et recherche

Périmètre d'action : La commission intervient dans le cadre des règlements fédéraux et des directives ministérielles et ne se substitue pas au suivi du médecin traitant. Les publics concernés sont les sportifs de haut niveau, les licenciés compétiteurs, les licenciés loisir, les cadres techniques, les entraîneurs et les officiels.

2. Rappel objectifs 2025

Reconstituer une commission médicale.

3. Nombre de réunions effectuées : 2 réunions les 25/11/2025 et 18/02/2026.
A terme organiser 2 à 3 réunions par an (dont une en présentiel, si possible) en relation avec nos cadres techniques.

4. Faits marquants de l'année 2025

Début de reconstitution d'une commission médicale avec la nomination du médecin fédéral en septembre 2025.

5. Indicateurs de résultats

- Reconstitution en cours d'une commission médicale :
 - Médecin fédéral : Dr Amaury d'UTRUY (chirurgien orthopédiste et traumatologue). Fonctions de coordination de la commission médicale et de ses actions, de coordination des réseaux de soins et gestion directe des avis de chirurgie orthopédique et traumatologiques. Fonction de médecin élu du comité d'administration pour y porter politiquement les dossiers médicaux et rendre compte des actions et des besoins de la commission médicale. Fonction de médecin de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) pour les valider les dossiers des 51 SHN inscrits en 2026 (26 SHN, 19 espoirs, 6 collectifs nationaux).
 - Médecins des équipes de France Open de ski nautique : Dr Davy PLICHON (médecin du sport, investis également à la fédération des sports de glace).
 - Médecins des équipes de France (U14+U17) de ski nautique : Dr Antoine THEODON (médecin du sport à l'INSEP).
 - Equipe de 7 Masseurs kinésithérapeutes (répartition à préciser sur les compétitions internationales).
- Encadrement sanitaire des compétitions internationales.
- Encadrement des championnats de France : protection civile / croix rouge / à minima prévenir les pompiers du secteur.
- Protocole commotion développé par le Dr Pierre DUCHESNE DE LAMOTTE. Référentiel pour les équipes de terrain.
- Suivi et certificat médical :
 - SMR pour les SHN : Bilans réalisés dans les CREPS à l'INSEP ou structures privées (listes). Données intégrées au logiciel ASKAMON puis de façon

automatique sur le Portail de Suivi Quotidien du Sportif (PSQS), <https://www.portail-sportif.fr/>. Budget de 3000 euros pour la SMR. Prise en charge sur la base du tarif conventionné.

*Bilan cardiologique : ECG de repos et une échographie cardiaque à réaliser une fois à l'entrée. [Si ATCD familiaux de mort subite chez <40 ans, si ATCD familiaux d'accident coronariens chez <60 ans chez femmes et <50 ans chez les hommes : compléter avec des épreuves d'effort.] A réaliser chez un cardiologue.

*Certificat médical par un médecin du sport tous les ans (avec questionnaire surentrainement).

*Bilan diététique (diététicien ou médecin du sport) annuel.

*Bilan psychologique (psychologue ou médecin du sport) annuel.

- Suivi des compétiteurs sans facteurs de risque cardio-vasculaires et < 60 ans :

*Certificat médical par un médecin généraliste ou un médecin du sport tous les 3ans.

*Faire des auto-questionnaires QS sport les années sans certificat médical.

- Suivi des compétiteurs avec facteurs de risque cardio-vasculaires (tabac, HTA, diabète, dyslipidémie, obésité abdominale, ATCD fam. ou pers. CV cités plus haut) ou > 60 ans :

*Certificat médical par un médecin généraliste ou un médecin du sport tous les ans.

*40 à 60 ans : Score calcique coronaire (scanner low dose). Recherche d'athérome calcifié. -> si > 400 Test d'ischémie (Echo ou IRM de stress).

*> 60 ans : consultation de cardiologie au moins une fois à 60 ans pour définir l'absence ou non de contre-indication à la pratique sportive et la pertinence des examens de suivi nécessaire et leur fréquence (ex : ECG et test d'effort à partir de 60 ans puis tous les 5 ans ?).

- Licenciés loisirs : Prévention par recommandation de suivre le dépistage cardio vasculaire pour les populations à facteurs de risque cardio vasculaire et/ou de > 60 ans proposé à tous les licenciés loisirs en alertant sur les risques des sports tractés à haute cinétique.

- Recherche et épidémiologie : Mémoire sur accidentologie en wakeboard câble par Ethel VERGNORY-MION (ethelvergnory@icloud.com). A analyser et proposer des actions de prévention si pertinence retenue.

6. Prochaines étapes

- Recherche encore de 3 médecins des équipes de France pour l'encadrement sanitaire des compétitions internationales pour les collectifs : Wake bateau Toutes Catégories + Para Wake / Wake câble (U14+U18) / Wake bateau Opens + Para Wake. Recherche d'un profil de médecin du sport avec compétences de traumatologie et de médecine générale. Reprise de contact avec le Dr Pierre DUCHESNE DE LAMOTTE qui fût activement investi par le passé. Réseau de jeunes médecins du sport actuellement assistant et chef de clinique en médecine physique réadaptation, spécialisés en médecine du sport et en quête d'expérience de suivi (INSEP et les médecins du sport remplaçants de l'Institut Médical Sport Santé au stade Jean Bouin).
- Recherche de médecin de la SMR pour 2027.
- Défraiement à hauteur de 200 euros/j des médecins et kinésithérapeutes sur les compétitions. Se renseigner sur une possibilité de convention de mécénat qui prendrait en charge une partie de cette somme par l'émission d'un bon de défiscalisation pour les intervenants déplacés à l'étrangers.
- Développement de la médecine de performance. Les fondamentaux (nutrition, hydratation, sommeil, psy et préparation mentale) / Préparation physique des SHN pour les différentes spécificités des disciplines (CREPS ?) : essayer de standardiser avec les kinés les programmes d'athlétisation adaptés aux disciplines du ski nautique et du wakeboard / Analyse biomécanique vidéo des gestuelles sportives puis individualisation des programmes pour optimiser la performance en sécurité / Récupération après l'effort en lien avec l'équipe de kiné.
- Formation au dopage (éducateur agréé pour ensuite sensibiliser). A voir avec les antennes de lutte contre le dopage.
- Faire l'état des lieux des clubs possédant un défibrillateur. Nouvelle génération de défibrillateurs par ex : LifeAZ (1199 euros TTC). <https://www.lifeaz.co/> Aide de région ?
- Formation de secourisme en eau / Formation massage cardiaque : proposer d'organiser des journées de formation par prestataires en club (ex : protection civile).

- Rapprochement avec le président de l'Union Nationale des Médecins fédéraux, le Dr Franco ROMAN (et des fédérations de ski alpin et des sports mécano ou aéro-tractés) pour bénéficier de leur expérience.
- Rapprochement avec le ministère des sports (Dr Gilles EINSARGUEIX) pour cadrage des prérogatives réglementaires de la commission médicale.
- Investissement dans la Société Française de Traumatologie du Sport (SFTS) et de Médecine du Sport (SFMES) pour développer l'axe recherche. Etats des lieux de l'épidémiologie : sujet de mémoire de diplômes universitaires ? Mémoire de Formation Spécialisée Transversale (FST) de Médecine du sport ? (patricia.thoreux@aphp.fr). Également récupérer les données assureur.
- Puis identifier d'après les données les situations à risque : réglage matériel (ex : ski tech), palonnier, cordes au pied, saut, modules de wake, protections, etc...
- Opérations de communication via Newsletter sur des risque identifiés : intervention à visée de prévention par médecin et kinés fédéraux.
- A prévoir : Réunion début de saison en mai (7 au 11 mai 2026) aux stages de début de saison INSEP / Câble. Réunion de bilan de fin de saison.

RAPPORT DE LA COMMISSION PARA SKI NAUTIQUE ET PARA WAKEBOARD

BILAN ANNUEL

Commission Para Ski Nautique & Para Wakeboard

Saison 2025

Responsable de la commission : *Delphine LE SAUSSE*

Membres de la commission : *François BERLAND, Raphaël COLLET, Delphine LE SAUSSE, Philippe SIRECH, Lydie ZMUDA.*

I. Rappel des missions de la commission

La commission Para Ski Nautique & Para Wakeboard a pour mission principale d'accompagner le développement et la structuration du para wakeboard et du para ski nautique en France.

II. Nombre de réunions

Au cours de l'année 2025, la commission Para s'est réunie à 6 reprises.

III. Faits marquants de l'année

En 2025, Raphaël a joué un rôle important dans le développement du para ski nautique et du para wakeboard.

Pour la structuration et la visibilité, il a mis à jour le Handiguide des sports, actualisé la cartographie des lieux de pratique et identifié les structures accessibles. Il a également réalisé des interviews d'athlètes de para wakeboard pour les championnats d'Europe.

Sur le plan institutionnel, il a organisé des réunions avec le Comité Paralympique et Sportif Français, l'Agence nationale du sport, le Centre d'Expertise Sport Handicaps et les services déconcentrés de l'État, et a travaillé avec Hervé CHARRON et Valérie HUBERT-ALVA sur le PSF et les dispositifs fédéraux.

Enfin, il a organisé des événements parasport, en partenariat avec l'UNSS, ainsi qu'une journée dédiée au wakeboard debout et assis avec le Paris Wake Family.

L'année 2025 a été également marquée par un travail stratégique majeur autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2032 à Brisbane.

La commission a choisi d'anticiper cette échéance en inscrivant le para wakeboard, notamment en câble, dans une dynamique crédible et structurée, compatible avec les exigences du mouvement paralympique. Il ne s'agit pas d'une candidature immédiate, mais d'une démarche progressive visant à :

- Évaluer la faisabilité d'une intégration paralympique
- Identifier les critères requis
- Structurer la discipline à l'échelle européenne et internationale
- Augmenter le nombre de nations participantes
- Harmoniser règles et classifications

Les échanges engagés avec les instances nationales et internationales ont confirmé plusieurs constats : discipline encore émergente, participation mondiale insuffisante, mais réel potentiel de développement grâce aux infrastructures existantes.

La commission a donc adopté une approche méthodique : consolider les bases avant toute ambition formelle.

Dans cette perspective, plusieurs orientations ont été définies :

- Initier la création d'une commission Para Wakeboard européenne
- Identifier des nations pilotes
- Mettre en place un groupe de travail international

L'année 2025 constitue ainsi le point de départ d'une vision à long terme, construite avec réalisme et ambition.

IV. Prochaines étapes

Pour 2026 et au-delà, la commission poursuivra son action en se concentrant sur trois axes principaux :

Développement sportif et compétitif

- Augmenter le nombre d'athlètes engagés en compétition
- Renforcer la structuration de la filière compétitive et la lisibilité des classifications
- Valoriser les parcours des sportifs et promouvoir le statut de haut niveau
- Renforcer l'inclusion

Structuration et visibilité

- Continuer la mise à jour du Handiguide et de la cartographie nationale des lieux de pratique
- Développer des outils de communication pour les clubs et les pratiquants
- Mettre en avant les événements et actions inclusives

Coordination institutionnelle et internationale

- Poursuivre le dialogue avec le CPSF, l'ANS, le CESH et les services de l'État
- Avancer sur les dispositifs fédéraux et le PSF
- Développer la structuration européenne et internationale en vue de l'échéance 2032 à Brisbane

L'objectif global est de consolider les bases déjà posées, renforcer la dynamique de développement et préparer progressivement l'avenir paralympique de la discipline.

RAPPORT DE LA COMMISSION TEXTES ET REGLEMENTS

Rapport d'activité – Commission Textes et Règlements :

La commission « Textes et Règlements » est composée de :

- Alain BERTHOLOME
- Olivier CONSTANS
- Xavier GARNI
- Illan COSTENBERG (réfèrent)

Objet de la commission :

La commission a pour mission de structurer les travaux nécessaires à la réforme, à l'amélioration et à la mise à jour de l'ensemble des textes fédéraux. Elle est également chargée de formuler des propositions de modification à destination des instances dirigeantes de la fédération.

Méthodologie de travail :

La commission a fonctionné de manière collaborative en s'appuyant sur différents modes d'échanges :

- Échanges réguliers par courriel,
- Sollicitation ponctuelle d'un groupe de travail élargi,
- Organisation de réunions en visioconférence,

Au total, trois réunions en visioconférence ont été organisées.

Travaux réalisés :

Dans un premier temps, les réunions ont permis d'établir un planning des textes à modifier et de définir des priorités, notamment la révision des statuts et des règlements. Dans un second temps, la commission a travaillé à la rédaction de propositions de modification des statuts, puis des règlements, en veillant à assurer une cohérence et une harmonisation globale entre les différents textes.

Bilan :

Les résultats obtenus sont jugés satisfaisants. Les textes proposés à ce jour sont le fruit d'un travail collaboratif rigoureux entre les membres de la commission et des propositions des élus de la fédération permettant d'aboutir à des propositions structurées, cohérentes et adaptées aux besoins de la fédération.

RAPPORT DE LA COMMISSION HAUT NIVEAU

COMMISSION HAUT NIVEAU SHN

Membres :

- Marie-Lou MOULANIER (co-présidente)
- Jérémy NADAL (co-président)
- Léocadie BOUILLOT

Mission :

- Permettre un relai entre sportifs et DTN/fédération pour faciliter les échanges et compréhension des problématiques.
- Émettre des propositions sur toute question relative à la structuration des sportifs de haut niveau.
- Porter à la connaissance des athlètes, la politique fédérale et diffuser les informations sur la politique fédérale.
- Participation des co-présidents aux Bureaux Fédéraux et Conseils d'administration.

Objectifs 2025 :

- Établir les missions de la commission.
- Rechercher et élire de nouveaux membres pour compléter la commission.

Rassemblements :

- La commission ne s'est pas encore rassemblée pour tenir des réunions, mais les membres sont en contact écrit depuis leur élection en septembre 2025.

Fait marquants :

- Élection de Jérémy NADAL et Léocadie BOUILLOT en août 2025.

Prochaines étapes :

- Travailler avec Magali CARLON et Sébastien CANS pour écouter et conseiller sur les objectifs de la saison 2026.
- Établir un repère pour les athlètes vers les membres de la commission.

RAPPORT DE LA COMMISSION BAREFOOT

Rapport d'activité commission barefoot saison 2025

La saison 2025 a été très intense pour la discipline barefoot, avec l'organisation de deux compétitions internationales : les championnats d'Europe en août, puis les World barefoot masters championships en septembre.

Trois stages de perfectionnement se sont également déroulés cette année : un premier en juin sous le coaching de l'australienne Ashleigh Groen, championne du Monde en titre, puis un second stage en juillet regroupant les meilleurs skieurs européens de moins de 23 ans.

Enfin, un troisième stage a été organisé en septembre, avec le néo-zélandais Ben Groen, champion du Monde 2024 du combiné.

Tous ces événements se sont déroulés sur le plan d'eau de Barefoot Passion, à Saint Prest près de Chartres et unanimement reconnu par les skieurs et officiels de la discipline comme l'un des tout meilleurs plans d'eau du Monde.

Championnats d'Europe barefoot à Chartres, 13-16 août 2025



L'équipe de France 2025 était uniquement composée de Clément Maillard, qui skiait en catégorie open. Il remporte l'épreuve de slalom en s'imposant en finale avec un score de 15,6 points.

Le jury était présidé par l'allemande Svenja Hempelmann et la compétition a rassemblé 44 skieurs issus de 9 nations européennes. Alain Gautier faisait partie du jury en tant que chef pilote.

C'est l'Italie qui remporte le combiné par équipes, devant la Grande Bretagne et l'Allemagne. La France termine 9^{ème}.



Une nouvelle médaille d'or européenne pour Clément Maillard



IWWF World barefoot masters à Chartres, 7-14 septembre 2025

Disputés pour la première fois en Europe, les IWWF World Barefoot Masters Championships ont rassemblé 74 skieuses et skieurs provenant de 14 pays. Le jury était présidé par l'américaine Andrea Formella. Dylan Tellier, membre de la commission barefoot et du conseil européen de barefoot faisait partie du jury en qualité de chef vidéo.

L'équipe de France était composée de Cyril Duc et Patrice Beekandt, encadrés par Alain Gautier.



L'équipe de France : Patrice Beekandt, Alain Gautier et Cyril Duc



Cyril Duc

L'équipe d'Australie remporte bon nombre de titres individuels et s'adjuge le combiné par équipes, devant les Etats-Unis et l'Italie. La France termine 5^{ème} derrière la NouvelleZélande. Cyril Duc se classe 5^{ème} en slalom et 4^{ème} en figures, ainsi qu'au classement combiné. Patrice Beekandt est pour sa part 6^{ème} en slalom et 11^{ème} en figures et au combiné.



L'équipe australienne pose devant le plan d'eau de Barefoot Passion

Les importantes délégations américaines et australiennes de skieurs et officiels ont apprécié la qualité de l'organisation de cette compétition de niveau mondial, la convivialité des bénévoles et l'excellent plan d'eau de Barefoot Passion à Saint Prest.

Calendrier prévisionnel des stages et compétitions de barefoot 2026

8-12 juin stage de préparation avant saison avec Ashley Groen
Barefoot Passion, Chartres

5-9 juillet stage européen skieurs juniors et -23 ans
Barefoot Passion, Chartres

10-12 juillet Championnats de France avec participation européenne
Barefoot Passion, Chartres



13-14 juillet training préparation aux championnats d'Europe
Barefoot Passion, Chartres
15-19 juillet Championnats d'Europe juniors, open et seniors
Barefoot Passion, Chartres

10-14 août stage de fin de saison avec Ben Groen
Barefoot Passion, Chartres

17-24 octobre Championnats du Monde
Auburndale, Floride, USA



ANNUAIRE

ANNUAIRE FEDERAL

Standard : 01 53 20 19 19 - ffsnw@ffsnw.fr

Administratif et Juridique : Illan COSTENBERG – i.costenberg@ffsnw.fr

Comptabilité : Abdoulaye LY - comptabilite@ffsnw.fr, a.ly@ffsnw.fr

Assistante de Direction : Valérie Hubert-Alva – v.hubert-alva@ffsnw.fr

Para sports : Raphaël COLLET - r.collet@ffsnw.fr

Communication – g.ochsner@ffsnw.fr

Directrice Technique Nationale : Magali CARLON – m.carlon@ffsnw.fr

Développement : Hervé CHARRON - h.charron@ffsnw.fr

Formation : Styve PERON - s.peron@ffsnw.fr

Haute Performance : Sébastien CANS - s.cans@ffsnw.fr

Suivi socio-professionnel : Marianne OUDAR - m.oudar@ffsnw.fr

Développement Téléski : Franck CHOCUN – f.chocun@ffsnw.fr

Président : Philippe DELACOUR – p.delacour@ffsnw.fr

Secrétaire : Annie COITOU – a.coitou@ffsnw.fr

Trésorière : Clémence BUISAN – c.buisan@ffsnw.fr

Vice-Président : Olivier CONSTANS – o.constans@ffsnw.fr

Médecin Fédéral : Amaury D'UTRUY -